
COLLECTION « DE OMNI RE SCIBILI ET QUIBUSDAM ALIIS »

Rappel : un double-clic dans la page provoque un retour vers le haut de page.

Copyright © Carraud-Baudry, 2001-2023

*N. B. : cette page de présentation des ouvrages de la collection
« De Omni Re Scibili Et Quibusdam Aliis »
est disponible au format PDF (fichier obtenu par impression en PDF de cette page HTML).*

— Vers le début de la liste des auteurs —
— Vers le début de la liste des titres —

— Vers la page [*sans commentaire*] de téléchargement des textes —

Sauf mentions contraires (copyright – ©) la substance du corps des textes de cette collection relève du « domaine public », mais n'en relèvent pas nécessairement les éditions que nous en proposons, non plus que certains des textes annexes les commentant, certaines préfaces ou postfaces, par exemple.

ESSAIS, RÉCITS...

- : avec commentaire...
- : sans commentaire...

LISTE DES AUTEURS DES TEXTES DE LA COLLECTION

(DE OMNI RE SCIBILI ET
QUIBUSDAM ALIIS)

- ALEXANDRE Charles
- ALEXANDRE Charles (avec PLANCHE J. et DEFAUCONPRET Ch.-A.)
- AUBERT F.
- BÉCUS Édouard
- BENOIST Louis-Eugène
- BOUTTIER Isaac
- CARNOT Jean
- CARTIER Étienne Jean-Baptiste
- CATON (Marcus Porcius CATO)
- CHASSANG Alexis
- COGNARD J.
- COLUMELLE (Lucius Iunius Moderatus COLUMELLA)
- CORROYER Édouard
- COURTAUD-DIVERNÉRESSE Jean-Jacques
- DAMOUR Emilio
- DEFAUCONPRET Charles-Auguste
- DEHÈQUE Félix Désiré
- DÉRAMOND H.
- DUMAS J.
- FEUILLET Louis
- FIGUIER Louis

- FREUND Wilhelm (FREUND *Guillaume*)
- GOELZER Henri Jules Ernest
- GRÉGOIRE Louis
- LARKIN John
- LECLAIR Lucien
- LEPOIVRE A.
- LESOURD Félicien
- MADVIG Johan Nikolai
- MARTEL Léon
- MASSÉ Jules (*docteur – médecin*)
- MATHIEU DE DOMBASLE C.-J.-A.
- MILENKOVIC Jovan
- NACHTIGAL Gustave
- OTTO Émile
- PALLADIUS (Rutilus Taurus Aemilianus PALLADIUS)
- PÂRIS François Edmond
- PETIT Henri
- PLANCHE Joseph
- RENGADE Étienne
- RICH Anthony
- RICHARD Gustave (INGÉNIEUR CIVIL DES MINES)
- RIEMANN Othon
- RINGELMANN Max
- SENGLER Antoine
- SEPTEMBRE G.
- SERRES Olivier (de)
- SOMMER Édouard
- SUCKAU Édouard (de)
- TALBOT Eugène
- THEIL Jean François Napoléon
- THÉVENOT Arsène
- THIBODAUX (Capitaine)
- VARRON (Marcus Terentius VARRO)
- VÉROLA Paul
- VOLTAIRE (AROUET François-Marie, dit —)
- WITZ Aimé

● : avec commentaire...

○ : sans commentaire...

LISTE DES TITRES DES TEXTES DE LA COLLECTION

(DE OMNI RE SCIBILI ET
QUIBUSDAM ALIIS)

- Das Ackerwerck — Lucij Columelle vnd Palladij zweyer hocherfarner Römer — Haltet inn allen veldbaw, von getreyd, wein, frûchten, allerley Kreütern, obsbeûmen... — Verteütschet durch Michael Herren liebhabern der freien künsten vnd artznei... (1538)
- Les Agronomes latins, Caton, Varron, Columelle, Palladius, avec la traduction en français
- Calendrier du bon cultivateur *ou* Manuel de l'agriculteur praticien
- Le Charbon de bois – Carburant national — Fabrication en forêt par les procédés ordinaires et avec les appareils actuels (1928)
- La Combustion et les combustibles (1941)
- Cours d'automobile (1937-1938 — Annexe au cours de sciences – Saint-Cyr : Imprimerie de l'École Spéciale Militaire)
- De Re Rustica — Libri XII et Liber de Arboribus &c (COLUMELLÆ)
- Dictionnaire des antiquités romaines et grecques

- Dictionnaire encyclopédique d'histoire, de biographie, de mythologie et de géographie (Garnier Frères - 1872)
- Dictionnaire français-grec – Composé sur le plan des meilleurs dictionnaires français-latin (Alexandre, Planche et Defauconpret - 1858)
- Dictionnaire français-grec – Suivi d'un vocabulaire des noms propres (Talbot - 1894)
- [Nouveau] Dictionnaire français-latin (Goelzer - 1906)
- Dictionnaire grec-français – [...] augmenté de l'explication d'un grand nombre de formes difficiles, et suivi de plusieurs tables nécessaires pour l'intelligence des auteurs (Alexandre - 1850)
- Dictionnaire grec-français – [...] contenant tous les termes employés par les auteurs classiques, présentant un aperçu de la dérivation des mots dans la langue grecque, et suivi d'un lexique des noms propres (Chassang - 1865)
- Dictionnaire grec moderne-français – Contenant les diverses acceptions des mots, leur étymologie ancienne ou moderne, et tous les temps irréguliers des verbes ; suivi d'un double vocabulaire de noms propres d'hommes et de femmes, de pays et de villes (Dehèque - 1825)
- [Nouveau] Dictionnaire latin-français (Benoist - Goelzer - 1893)
- [Grand] Dictionnaire de la langue latine (Guillaume Freund - Traduction N. Theil)
- [Nouveau] Dictionnaire latin-français (Édouard de Suckau)
- Dictionnaire philosophique (VOLTAIRE [AROUET François-Marie, dit —])
- L'Économie rurale (COLUMELLE)
- Encyclopédie de la santé - Recettes et formules
- L'Escargot et la grenouille comestibles
- Essai sur la construction navale des peuples extra-européens, ou collection des navires et pirogues construits par les habitants de l'Asie, de la Malaisie, du Grand Océan et de l'Amérique, dessinés et mesurés par M. Pâris, capitaine de corvette pendant les voyages autour du monde de l'Astrolabe, la Favorite et l'Artémise
- Essais historiques sur la ville d'Amboise et son château
- Exposition et histoire des principales découvertes scientifiques modernes — 4 tomes — Tome 1 : Machine à vapeur. Bateau à vapeur. Chemin de fer. – Tome 2 : Photographie. Télégraphie aérienne et électrique. Galvanoplastie et dorure chimique. Planète Le Verrier – Tome 3 : Aérostats. Éclairage au gaz. Étherisation. Poudres de guerre et poudre-coton – Tome 4 : Machine électrique. Bouteille de Leyde. Paratonnerre. Pile de Volta. (L. Figuier - 1855, et 1857 [tome 4])
- (Gazogènes) L'Alimentatin des moteurs à explosion par le bois carburant (Article [fin] - Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse - 1926)
- (Gazogènes) Carbonisation et gazogènes. (Édit. : Le Centre d'études des gazogènes et de la carbonisation [Toulouse] - 1940)
- Les Gazogènes et l'économie du combustible (1921)
- Le Gazogène à bois IMBERT – Description - Fonctionnement - Entretien. (1941 [?])
- Gazogènes BRANDT – Notice d'emploi et d'entretien du gazogène à bois (s. d.)
- Gazogènes BRANDT – Notice d'emploi et d'entretien du gazogène à coke et à charbon de bois (s. d.)
- Les Gazogènes et l'automobile – Cours d'automobile - Extrait de « La Vie automobile » (Édit. : Dunod -1941)
- Les Gazogènes pour automobiles – Principes - Installation - Conduite - Entretien. (Édit. : Étienne Chiron - 1940)
- Guide du gazogène et des énergies de remplacement (Préface de M. Pons - 1943)
- (Gazogènes) Notice technique pour le montage des gazogènes sur les véhicules automobiles (C.O.G. - 1944)
- [Nouvelle] Grammaire de la langue latine (L. Leclair - L. Feuillet)
- Grammaire grecque (Sengler - 1897)
- Grammaire grecque – À l'usage du collège de Montréal (Larkin - 1837)
- [Cours complet de] grammaire grecque – À l'usage des établissements d'instruction secondaire (Sommer - 1862)

- Grammaire grecque ou Méthode nouvelle et complète pour étudier la langue grecque – Avec syntaxe analytique (Courtaud-Divernèresse - 1839)
- Grammaire latine (J. R. Madvig - Traduction N. Theil)
- Grammaire latine (O. Riemann - H. Goelzer)
- Grammaire synoptique des langues française, latine et grecque (I. Bouttier)
- Guide descriptif du Mont Saint-Michel
- Of Husbandry (L. JUNIUS MODERATUS COLUMELLA)
- Libri De Re Rustica — M. Catonis, M. Terentii Varronis, L. Iunii Moderati Columelle, Palladii Rutilii: quorum summam pagina sequens indicabit
- Lexique français-latin (Goelzer - 1922)
- [Nouveau] Lexique latin-français (Goelzer - Martel - 1922)
- Mathieu de Dombasle - Sa Vie et ses œuvres
- Les Merveilles de la science – Moteurs (L. Figuier – Nouvelle édition revue corrigée et mise à jour par Max de Nansouty)
- Les Moteurs à gaz (G. Richard — Texte — 1885)
- Les Moteurs à gaz (G. Richard — Atlas — 1885)
- Petite Grammaire allemande abrégée
- La Question du pétrole et des carburants de remplacement en France (Thèse - 1936)
- La Science des fontaines *ou* Moyen sûr et facile de créer partout des sources d'eau potable
- Les Sources de l'énergie calorifique (E. Damour, J. Carnot, É. Rengade) – *Encyclopédie de science chimique appliquée*
- Sahara et Soudan
- Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs

Une appréciation, toute subjective, concernant l'attrait de chacun des textes proposés figure dans les rubriques ci-dessous.
Plus notre jugement (noté par une ou plusieurs croix) est favorable, plus le nombre de croix est important.

• Auteur : **Gustav[e] Nachtigal.**

■ NACHTIGAL, Gustave. *Sahara et Soudan*. Tome premier. *Tripolitaine, Fezzan, Tibesti, Kanem, Borkou et Bornou*. Ouvrage traduit de l'allemand avec l'autorisation de l'auteur par Jules Gourdault, contenant 99 gravures sur bois et 1 carte. Paris : Librairie Hachette et C^{ie}, 1881. VIII p. et 552 p. — [PDF]

— *ESSAI - RÉCIT DE VOYAGE - EXPLORATION - ÉTHNOLOGIE - HISTOIRE* — (+++++) —

Il s'agit du premier volume de *Sahara et Soudan*, le récit par le docteur Nachtigal de son expédition, parfois très aventureuse, commencée en 1869, qui le mena de la Tunisie jusqu'au Bornou, et publié, légèrement adapté, en français, dans une traduction de Jules Gourdault, en 1881 par la Librairie Hachette et Compagnie. Hachette ne publiera jamais la suite (deux autres volumes) de l'ouvrage de Nachtigal. Nous ne proposons ici donc en français que ce texte publié par Hachette en 1881 relatant l'ambassade de Gustave Nachtigal, conduite avec succès, auprès du sultan du Bornou.

Vous trouverez ci-dessous, mais en langue allemande, l'intégralité des trois volumes de G. Nachtigal : *Saharâ und Sûdân*.

[Retour vers le début de la liste des auteurs](#)
[Retour vers le début de la liste des titres](#)

■ NACHTIGAL, Gustav. *Saharâ und Sûdân – Tripolis, Fezzân, Tibesti und Bornû*. Ergebnisse sechsjähriger Reisen in Afrika von Dr. Gustav Nachtigal. Erster Theil. Mit neunundvierzig holzschnitten und zwei Karten. Berlin : Weidmannsche Buchhandlung - Wiegand, Hempel & Parey, 1879. XXII s. und 748 s. — [PDF]

- **NACHTIGAL, Gustav. *Saharâ und Sûdân – Borkû, Kanem, Bornû und Bagirmi.* Ergebnisse sechsjähriger Reisen in Afrika von Dr. Gustav Nachtigal. Zweiter Theil. Mit 46 holzschnitten und zwei Karten. Berlin : Weidmannsche Buchhandlung - Verlagshandlung Paul Parey, 1881. XXIV s. und 790 s. — [PDF]**

- **NACHTIGAL, Gustav. *Saharâ und Sûdân – Wadâï und Dâr-Fôr.* Ergebnisse sechsjähriger Reisen in Afrika von Dr. Gustav Nachtigal. Dritter Theil. Herausgegeben von E. Groddeck. Mit einem porträt in photogravure, einer Karte, zwei Schrift-Tafeln und Generalregister zum I.–III. Theil. Leipzig : F. A. Brockhaus, 1889. XXII s. und 548 s. — [PDF]**

— *ESSAI - RÉCIT DE VOYAGE - EXPLORATION - ÉTHNOLOGIE - HISTOIRE* — (+++++) —

Voici donc **en langue allemande, l'intégralité des trois volumes de Gustav Nachtigal composant *Saharâ und Sûdân***. Ces trois volumes sont imprimés, non pas en caractères gothiques, mais bien en caractères latin ; ce qui, n'en doutons pas, en facilitera grandement l'appréhension.

Par ailleurs, nous vous proposons de lire ci-après quelques considérations, de **Marc Michel**, tirées du **tome 60** de la *Revue française d'histoire d'outre-mer*, à propos d'une publication de l'œuvre de Gustav[e] Nachtigal :

« NACHTIGAL (Gustav) : *Sahara and Sudan. IV. Wadai and Darfur*. Transl. from the original German, with an introduction and notes, by Allan G. B. Fischer and Humphrey J. Fisher. — London, C. Hurst, 1971. — 26 cm, XXII - 439 p., portr., carte dépl.

« Il faut saluer et admirer la traduction et l'annotation de l'œuvre de Gustav Nachtigal par MM. Allan et Humphrey Fisher, père et fils. L'apport des explorateurs allemands à la connaissance de l'Afrique est immense, irremplaçable. Mais tandis que les livres de Barth ou de Schweinfurth étaient d'un accès relativement facile, le *Sahara und Sudan* de Nachtigal restait un ouvrage rare dont on ne connaissait que quelques exemplaires de l'édition originale. Une traduction française incomplète de 1881, des extraits publiés par Joost Van Vollenhoven en 1903 et par Thomas Hodgkin en 1960, une réédition allemande de 1967 ne remédièrent guère à cette rareté. Pourtant quelle source de première importance pour l'histoire du Soudan, du Ouadaï et du Darfur constituait cette œuvre ! Nachtigal, ex-médecin de l'armée prussienne attaché au service du bey de Tunis plusieurs années, fut chargé en 1868 de remettre des cadeaux de l'empereur Guillaume au cheikh du Bornou. Comme tous les voyageurs européens d'alors en pays musulmans, il prit un nom musulman : Idriss (Barth, Abd el Kérim ; Caillié, Abd Allahi) et quitta Tripoli en février 1869. S'il ne put d'abord dépasser Mourzouk, il entreprit la première exploration européenne vers le Tibéati ; puis, en se joignant à la caravane de l'envoyé du sultan, Hadj Mohammed Bou Aisha, il se rendit à Kouka (Kuka), capitale du Bornou (1870) et rejoignit Le Caire après avoir traversé le Ouadaï, le Darfour et le Kordofan, cinq ans et demi après son départ (novembre 1874) : mieux que Barth lui-même. Il ramenait 2.000 pages de notes qu'il commença à éditer pendant son consulat général à Tunis. La mort le surprit en avril 1885, à 51 ans, au retour de sa fameuse mission sur les côtes du golfe de Bénin, au Togo et au Cameroun ; il n'avait pu faire paraître que deux volumes en 1879 et en 1881, le troisième parut en 1889. C'est justement ce volume, le plus intéressant par l'originalité de ses informations qu'ont choisi en premier lieu MM. Allan et Humphrey Fisher. Nachtigal y raconte ses séjours au Ouadaï (un an environ), au Darfour (sept mois) et son passage au Kordofan. Son récit se plaçait à un tournant de l'expansion égyptienne, à la veille de la conquête du Darfour. Mais la très grande valeur du livre tient aussi aux chapitres sur la société, les institutions, l'économie et l'histoire du Ouadaï (chap. 7 à 10 du livre VII) et du

Darfour (chap. 3 à 6 du livre VIII). Alimenté par des observations personnelles comme par les relations de l'auteur avec les souverains et les lettrés ; ces synthèses ne peuvent être comparées qu'à celles d'Heinrich Barth. Comme ce dernier aussi, Nachtigal paraît avoir fait preuve de qualités scientifiques et humaines exceptionnelles. L'appendice sur l'histoire du Darfour et du Ouadaï depuis Nachtigal, les nombreuses notes qui ont permis d'éclairer les obscurités de l'édition originales avec la collaboration de Rex O'Fahey (universitaire à Khartoum en 1969-70), un index, un précieux glossaire, une reproduction de la carte de l'édition originale font de cette publication un modèle.

« Marc Michel. ».

N. B. — Relativement aux droits attachés au texte cité ci-dessus :

Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation.

Michel Marc. Nachtigal (Gustav) : *Sahara and Sudan. IV. Wadai and Darfur*. Transl. from the original German, with an introduction and notes, by Allan G. B. Fischer and Humphrey J. Fisher. In : *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 60, n°219, 2^e trimestre 1973. p. 275.

Url : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/outre_0300-9513_1973_num_60_219_1682_t1_0275_0000_2
Consulté le 27 avril 2015.



L'illustration de ce paragraphe est une reproduction d'une photogravure extraite de :
NACHTIGAL, Gustav. *Saharâ und Sûdân – Wadâi und Dâr-Fôr*.
Ergebnisse sechsjähriger Reisen in Afrika von Dr. Gustav Nachtigal.
Dritter Theil. Herausgegeben von E. Groddeck.

Mit einem porträt in photogravure, einer Karte, zwei Schrift-Tafeln und Generalregister zum I.–III. Theil.
Leipzig : F. A. Brockhaus, 1889. XXII s. und 548 s.
(NACHTIGAL, Gustav. *Sahara et Soudan - Ouadaï et Darfour*.

- Auteur : **Émile Otto.**

- OTTO, Émile. Révision par Mauron, A. *Petite Grammaire allemande abrégée, accompagnée de nombreux exercices de conversation et de lecture, à l'usage des commençants, d'après une méthode à la fois théorique et pratique.* Heidelberg : Jules Groos, 1888. VIII p. et 172 p. — [PDF]

— *TEXTES TECHNIQUES - APPRENTISSAGES - MÉTHODES - LANGUES* — (+++) —

Ci-après nous vous livrons un large extrait de la préface de la première édition de cette méthode d'apprentissage de la langue allemande (p. IV-VI) :

« Le petit livre, qui ne contient que *la lexicologie*, est divisé en 55 « *Leçons* », rattachées entre elles par un lien systématique et formant un ensemble complet. Un certain nombre de points d'arrêt offrent à l'élève l'avantage de voir à chaque moment et d'un coup d'œil le chemin parcouru, de se rappeler aisément ce qu'il a pu oublier, et surtout d'entretenir son ardeur en lui faisant sentir qu'il *sait* quelque chose dont il peut faire l'application ; en effet, au bout de quelques mois et longtemps avant d'arriver à la fin de ce livre, l'élève aura le plaisir de pouvoir lire et comprendre de petits morceaux de *lecture allemande*, et d'exprimer sa pensée avec quelque assurance ; et, à mesure qu'il avancera, il verra s'élargir le cercle de ses connaissances.

« Cette division en *Leçons* offre encore un avantage considérable au maître, c'est celui de n'avoir pas besoin d'une étude spéciale pour se familiariser avec la marche à suivre ; il en est de même pour les tâches à donner ; elles sont toutes tracées ; il n'a pour ainsi dire qu'à en aider la préparation et à en surveiller l'exécution dans les détails. Nous croyons inutile d'ajouter que la « *Leçon* » ; n'est ici qu'une simple *division* ou *chapitre*, et non une besogne à achever *en une heure*. Le maître y consacra autant de, temps ou de *leçons* qu'il le jugera à propos selon les circonstances ; dans de pareilles études rien n'est plus nuisible aux véritables progrès qu'une trop grande précipitation. Les diverses parties du discours sont rangées dans l'ordre indiqué par les exigences de l'étude, et non suivant la classification traditionnelle des grammaires latines. Les langues mortes peuvent s'accommoder de systèmes ardu et compliqués, mais les langues vivantes exigent des méthodes naturelles, simples et fécondes.

« Chaque *Leçon* ou *chapitre* se compose : 1) d'une *exposition brève et claire* de la partie du discours qui en est l'objet, de quelques *règles et exemples*, accompagnés, lorsqu'il y a lieu, de courtes explications ; 2) d'un *exercice allemand* où les diverses formes contenues dans les paradigmes sont présentées dans de petites propositions avec d'autres parties du discours déjà connues, ou expliquées entre parenthèses ; 3) d'un *thème* dans lequel l'élève appliquera d'abord verbalement avec le maître, puis seul, par écrit, les formes qu'il vient d'apprendre et celles qu'il a déjà acquises. 4) Le *vocabulaire* indispensable à l'élève se trouve toujours *en tête* du thème ; nous croyons que cette disposition facilite notablement l'étude de mots nouveaux, tandis que dans la méthode ordinaire de renvois au bas de la page, ces mots échappent à demi aux yeux et sont d'une recherche sinon pénible, du moins ennuyeuse ; ne jouant qu'un rôle secondaire et passager, ils sortent de la mémoire avec leurs applications et font ainsi complètement manquer le but de l'exercice. 5) Une petite *conversation allemande* suit chaque thème et résume pour ainsi dire toute la *Leçon*. Les formes, racines et terminaisons des mots, les idées et les propositions y sont succinctement retracées et constituent un excellent exercice pour l'oreille et la langue, la mémoire et le jugement.

« Une fois arrivé à la 20^e *Leçon*, l'élève verra s'élargir le champ de ses études par de petits *morceaux de lecture* allemande d'un ensemble plus harmonieux et offrant plus d'attrait à son

intelligence. A l'aide des explications qui les accompagnent, l'élève cherchera à les comprendre, à les traduire, et peut-être, quelque temps après, à les retraduire du français en allemand.

« Pour récapituler les règles de la grammaire, j'ai ajouté un nombre considérable d'*Exercices* et de *Thèmes généraux*, en forme de questions et de réponses, qu'on pourra intercaler successivement dès la 24^e leçon.

« L'ouvrage est terminé par un « *Appendice* »; contenant : 1) un petit *recueil de mots* usités dans le discours familier ; 2) des *expressions faciles* propres à la conversation ; 3) un petit *choix de lectures allemandes* composées d'anecdotes, de fables et d'historiettes attrayantes, toutes à la portée du jeune âge, et accompagnées de nombreuses notes explicatives. Ces trois parties de l'appendice pourront être utilisées longtemps avant d'arriver à la fin du livre, à mesure qu'on le jugera convenable.

« Enfin pour familiariser l'élève avec l'écriture allemande, on en a annexé deux *tableaux-modèles*. »

N. B. : la remarque ci-dessus concernant l'« écriture allemande » n'est pas superflue ; en effet l'écriture allemande considérée ici est l'écriture en *caractères gothiques*.

[Retour vers le début de la liste des auteurs](#)
[Retour vers le début de la liste des titres](#)

• Auteur : **Christophe-Joseph-Alexandre Mathieu de Dombasle.**

▪ Mathieu de Dombasle, Christophe-Joseph-Alexandre. *Calendrier du bon cultivateur ou Manuel de l'agriculteur patricien*. Quatrième Edition, entièrement refondue, corrigée, augmentée d'un grand nombre d'articles, et en particulier d'une série de préceptes sur la culture des arbres forestiers et sur la culture du jardin d'une ferme ; avec une Table alphabétique et raisonnée des matières. Paris : Huzard, Treuttel & Wurtz, 1833. VIII p., 588 p. (et 4 p.). — [PDF].

— *TEXTES TECHNIQUES - APPRENTISSAGES - MÉTHODES* — (+++++) —

Article paru en janvier 1844, dans *L'Illustration* (article : « **Mathieu de Dombasle. Portrait.** » ; dont nous ne reproduisons pas la note de bas de page), à l'occasion du décès de C.-J.-A. Mathieu de Dombasle :

« Christophe-Joseph-Alexandre Mathieu de Dombasle, né à Nanci, le 26 février 1777, vient d'y mourir le 27 décembre 1843. C'est l'homme auquel l'agriculture française est redevable de ses plus grands progrès. La richesse agricole de la Flandre et de quelques autres contrées, comparée au triste état de notre culture dans presque tous nos départements du centre, de l'ouest et du midi, avait inspiré à M. de Dombasle la profonde conviction que, de toutes les industries, l'agriculture est celle où il y a le plus à faire en France pour la prospérité du pays et pour le bien des particulier qui s'y livreront. M. de Dombasle n'a pas seulement consacré à cette pensée des talents supérieurs, un mérite d'écrivain qui, dans toutes les carrières, l'auraient placé au premier rang ; il s'est fait l'homme du progrès agricole, il s'est dévoué à cette œuvre. avec une foi ardente et une complète abnégation. Le résultat personnel fut, pour M. de Dombasle, une lutte contre des obstacles sans cesse renaissants, des revers de fortune, et de cruelles blessures dans ses plus chères affections ; mais M. de Dombasle a réussi dans les autres: le succès des cultivateurs que ses leçons et son exemple ont formés, l'impulsion donnée à l'industrie agricole de la France, voilà, le succès et la récompense de M. de Dombasle, car c'est le résultat qu'il ambitionnait par-dessus tout.

« Avant M. Mathieu de Dombasle, nous avions de savants agronomes, d'habiles fermiers, des propriétaires éclairés, marchant dans la voie du progrès ; toutefois, leurs efforts étaient isolés, sans imitateurs ; les entreprises agricoles restaient l'objet de la méfiance et du discrédit ; et tandis que la jeunesse assiégeait en foule l'entrée de toutes les autres professions, personne ne venait à songer que la culture du sol offrait la carrière la plus indépendante et la plus assurée. Les écrits de M. de Dombasle ouvrirent les yeux du public sur cette fâcheuse erreur ; cependant il ne suffisait pas de répandre des idées plus saines, il fallait mettre

l'instruction agricole à la portée des jeunes gens chez lesquels il avait fait naître le désir de se livrer à l'agriculture. En France, où les quatre cinquièmes de la population se composent de cultivateurs, il n'existait aucun établissement destiné à l'enseignement théorique ou pratique de l'agriculture. Cette lacune, M. de Dombasle entreprit de la combler. Privé, par les événements de 1814, d'une belle fortune acquise dans la fabrication du sucre de betteraves, sans moyens pécuniaires, sans le secours du gouvernement, ni d'aucun patronage puissant, M. de Dombasle fonda la première ferme-modèle et le premier institut agricole qui aient existé en France. Plusieurs propriétaires de Nanci, en tête desquels figurait l'illustre général Drouot, lui fournirent le capital nécessaire, à des conditions désintéressées, et s'associèrent ainsi à l'honneur d'une entreprise qu'ils savaient ne devoir tourner qu'au profit du pays. C'est avec le modique capital de 60,000 fr., confié à ses talents et à sa réputation de probité, que M. de Dombasle: loua la ferme de Roville, pour s'y livrer à l'enseignement et à l'application des méthodes perfectionnées.

« Bientôt M. de Dombasle fut entouré d'un petit nombre d'élèves attirés par le charme d'une profession dont l'étude se faisait au grand soleil. Ces jeunes gens, qui n'étaient venus chercher à Roville qu'une instruction professionnelle, y subissaient, par la force des choses, une modification importante dans leur manière d'apprécier les positions sociales. Par cela même qu'ils étaient étudiants cultivateurs, il ne leur était plus possible de mesurer leur considération à l'habit, car eux-mêmes avaient revêtu la blouse ; il ne leur était plus possible de croire que le travail manuel dérogeait, car, témoins continuels des travaux agricoles, ils arrivaient bientôt à y mettre la main. Ainsi, le courant qui avait poussé la jeunesse à fuir ou à quitter la profession agricole pour embrasser les professions dites libérales, ou les fonctions publiques, fut changé : pour la première fois une influence contraire se manifesta, et des jeunes gens quittèrent l'école de Droit et les habitudes de la ville pour se livrer aux travaux des champs.

« Tandis que M. de Dombasle modifiait aussi heureusement la tendance de l'esprit public, il introduisait une réforme matérielle d'un haut intérêt. Dans un grand nombre de départements, les labours s'exécutaient et s'exécutaient encore avec une charrue défectueuse, qui n'opère qu'un labour imparfait, au moyen de six ou huit bêtes de trait conduites par plusieurs hommes ; il est évident qu'aucune culture ne peut être profitable avec un mode aussi dispendieux de labourer la terre. M. de Dombasle, par ses écrits et son exemple, propagea l'adoption de la charrue flamande, modifiée dans quelques-unes de ses parties ; et désormais l'abandon de la charrue ruineuse dont nous venons de parler n'est plus qu'une question de temps, car il n'est pas de canton où, grâce à M. de Dombasle, une charrue perfectionnée n'ait été introduite, et il est impossible que la comparaison des deux instruments ne détermine pas l'adoption de ce qui fait évidemment mieux et à meilleur marché.

« Si M. de Dombasle, en fondant l'établissement de Roville, n'avait eu en vue que son avantage personnel, il n'aurait pas été plus loin. Ses écrits lui avaient mérité une réputation européenne ; son Institut agricole et sa fabrique d'instrument aratoires offraient des bénéfices, et la ferme de Roville, conduite avec l'intelligence et l'ordre d'un homme comme M. de Dombasle, ne pouvait être onéreuse en la cultivant du point de vue industriel. Mais le but de M. de Dombasle était, moins de faire de l'industrie personnelle que de faire de la science pour ouvrir des voies plus larges à l'industrie et à la prospérité publiques. Sous cette inspiration, M. de Dombasle devait s'attacher à résoudre le problème de la suppression de la jachère, question qui intéresse à un si haut degré l'avenir de notre agriculture. Les plantes sarclées, qui remplacent la jachère en préparant le sol à recevoir des céréales, et qui, pour la plupart, contribuent à l'augmentation des engrais, par l'abondante nourriture qu'elles fournissent aux bestiaux, sont une condition nécessaire pour arriver à la suppression ou du moins à la notable réduction de la jachère. Toutefois, les plantes sarclées, comme toutes les autres récoltes, ne peuvent être cultivées qu'autant que le cultivateur trouve à vendre leurs produits. Placé dans une localité où aucune industrie étrangère n'offrait un débouché à ses récoltes sarclées, M. de Dombasle créa sur la ferme de Roville une industrie accessoire pour tirer parti de ses récoltes. Il établit une distillerie, puis une féculerie de pommes de terre ; entreprises qui toutes deux entraînaient des pertes très-sensibles à raison du faible capital sur lequel reposait l'établissement de Roville. Ces pertes sont à déplorer, puisqu'elles furent sans doute pénibles à M. de Dombasle ; mais elles ont contribué à rendre son enseignement plus complet et à faire

ressortir son dévouement à la mission qu'il s'était imposée.

« Quoi de plus propre à pénétrer les cultivateurs du principe qui doit leur servir de guide, que l'ensemble de la carrière agricole fournie par M. de Dombasle ? Un homme de mérite hors ligne, après avoir consacré des années à étudier la culture des pays les mieux cultivés de l'Europe, s'applique à introduire dans la ferme qu'il exploite les méthodes perfectionnées qu'il a observées ; il pèse toutes les circonstances dans lesquelles les améliorations qu'il médite doivent être introduites ; il entre dans la voie nouvelle, guidé par une grande expérience et un jugement sûr ; cependant il échoue. Au lieu de se décourager, il se livre à de nouvelles recherches, reconnaît la cause de son échec, recommence avec certitude et cette fois il échoue encore. Quelle démonstration plus complète de cette vérité, qu'en agriculture le raisonnement, l'induction et la démonstration même, que la science, en un mot, ne doit autoriser que des essais, et que les faits positifs, constants, répétés ont seuls une autorité suffisante pour déterminer l'application sur une grande échelle.

« Du reste, personne n'était plus convaincu de cette vérité que M. de Dombasle ; c'était celle qu'il s'appliquait surtout à faire entrer dans l'esprit de ses élèves au moment où ils venaient prendre congé de lui et de recevoir ses derniers conseils.

« Gardez-vous, leur disait-il, de changer brusquement sur votre ferme la méthode de culture suivie dans le canton où vous allez vous fixer. Si la charrue est défectueuse, d'un usage ruineux, n'hésitez pas à la changer: n'hésitez pas non plus à multiplier les prairies artificielles. Quant aux races de bestiaux, voyez si celles de la localité ne peuvent pas être améliorées ; et si vous vous décidez à en introduire de nouvelles, ne le faites pas avant d'avoir obtenu largement sur votre exploitation les moyens de nourriture qu'elles réclament. Quand aux cultures nouvelles à introduire, prenez en considération le sol, le climat, la main d'œuvre, la facilité de vendre les produits. Quant à la jachère, ne vous pressez pas de la supprimer: dans les pays où une portion du sol est laissée en jachère, le prix est en raison de cette circonstance ; louez ou achetez en conséquence, et en appliquant à ce sol une meilleure charrue, en y semant des prairies artificielles, vous êtes certains de faire mieux que les autres ; mais si vous tentiez de suite de supprimer la jachère, vous vous exposeriez à des risques qu'il n'est pas sage de courir au début d'une exploitation rurale. Attendez d'avoir réussi dans votre premier établissement, puis alors vous entreprendrez une réforme plus large avec bien moins de dangers, avec bien plus d'expérience et de ressources. »;

« Si M. de Dombasle était plus hardi pour lui que pour les autres, c'est que pour lui la France était le domaine et sa ferme-modèle le champ d'essai ; c'est que le poste qu'il avait choisi était une position d'avant-garde. Pour lui, le danger n'était pas dans son préjudice personnel, mais dans le préjudice public.

« Un si grand zèle pour la science à laquelle il ne se dévouait avec tant d'abnégation que parce qu'il la savait intimement liée à la prospérité de la France, touche au sentiment qui animait d'Assas et Beaurepaire, se sacrifiant au salut ou à l'honneur de tous ; il faut reconnaître là une véritable grandeur, qui fait de l'existence de M. de Dombasle une des vies les plus recommandables de notre époque, et qui lui assure d'être compté au nombre des plus utiles réformateurs et des plus sincères bienfaiteurs de son pays. »



L'illustration de ce paragraphe est constituée d'une reproduction de la première page de :
L'Illustration, journal universel ;
 n° 46, du samedi 13 janvier 1844
 (avec en bas, à droite, un portrait de C.-J.-A. Mathieu de Dombasle).

[Source — probable — de l'illustration :
http://www.labibliothequedusouvenir.com/affiche_image.php?p=15640&fic=15872&ext=jpg]

[Retour vers le début de la liste des auteurs](#)
[Retour vers le début de la liste des titres](#)

• Auteur : **Édouard Bécus.**

■ **BÉCUS, Édouard. *Mathieu de Dombasle - Sa vie et ses œuvres.*** Paris : Librairie agricole de la maison rustique, M^e V^e Bouchard-Huzard ; Nancy : Éd. André, libraire-éditeur ; 1874. 116 p. — [PDF].

N. B. : numérisation : Internet Archive - The Library of the University of California ; téléchargé depuis : archive.org.

— **BIOGRAPHIE - APOLOGIE** — (++) —

Lecteur, comme Christophe-Joseph-Alexandre Mathieu de Dombasle fut *la vaillance et l'honneur de son temps*, Édouard Bécus, en moins de trois fois quarante pages, *te le fait savoir* !

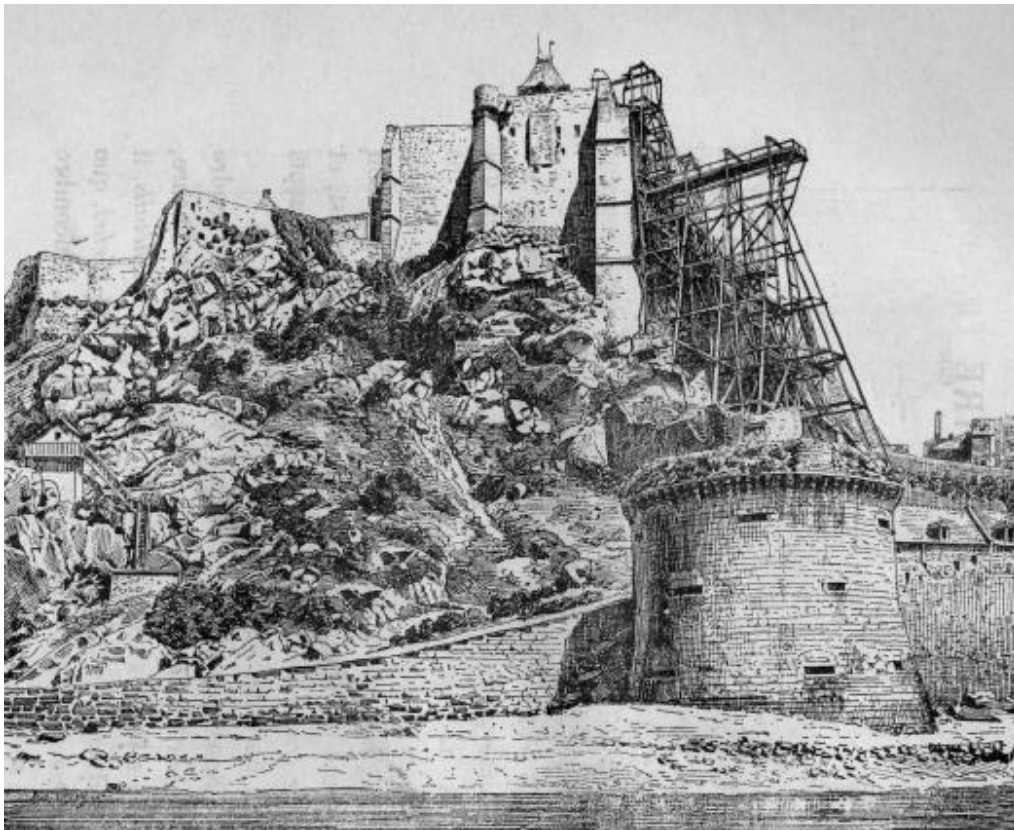
• Auteur : **Édouard Corroyer.**

■ **CORROYER, Édouard. *Guide descriptif du Mont Saint-Michel.* Deuxième édition. Paris : André, Daly Fils & C^{ie}, 1886. 158 p. (et 8 p.). — [PDF].**

— *ESSAI - TECHNIQUE - ARCHITECTURE - TRAVAUX - HISTOIRE - TOURISME* — (+++++) —

Cet ouvrage, à la très riche iconographie, nous permet d'apprendre beaucoup relativement au Mont Saint-Michel, à sa construction, à sa restauration au XIX^e siècle.

Il nous propose une *Notice historique* (concise et détaillée à la fois — 24 pages), un *Itinéraire*, une *Vue d'ensemble*, une description de *La Ville*, de *L'Abbaye* (*Salle des Gardes, Belle-Chaise, Bâtiments abbaciaux*), de *L'Église* (*Substructions, Nef, Chœur, Église basse, dite Crypte des gros piliers*), de *la Merveille* (*Aumônerie, Cellier, Salle des Chevaliers, Réfectoire, Cloître, Dortoir, Fortification de la Merveille, Fontaine Saint-Aubert*), du *Châtelet* (*Barbacane du Châtelet, Grand degré du nord et Escalier du sud, Grand degré et Escalier du sud*), et des *Remparts*.



Extrait n°1 de l'ouvrage (p. 7, 8) :

« Le rocher qui s'élève, majestueux, au milieu de l'immense estuaire s'étendant des côtes de la Normandie, au nord, à celles de la Bretagne, au sud et jusqu'à la mer au nord-ouest, fut nommé le *Mont Saint-Michel* dès le VIII^e siècle.

« Il ne subsiste sur l'antique rocher aucune construction remontant plus haut que le XI^e siècle ; par conséquent, il ne reste aucune preuve de l'existence d'édifices qui y auraient été élevés antérieurement à cette époque. Cependant, par respect pour les anciennes traditions qui doivent être conservées, il est intéressant de rappeler quelques passages des écrits de *Dom Jean Huynes* (1), relatifs à la fondation du sanctuaire primitif, érigé par saint Aubert à l'Archange saint Michel, ainsi qu'aux principaux événements qui ont marqué les premiers temps de l'Abbaye, du commencement du VIII^e siècle jusqu'à la fin du XI^e.

« Selon Dom Jean Huynes, saint Aubert, évêque d'Avranches, éleva, dans les premières années du VIII^e siècle, une église à saint Michel, qui plusieurs fois lui était apparu en songe : « ... En 708 saint Aubert... qui avoit applany, assisté de l'ayde divine, toutes les difficultez qui se rencontroient au lieu où il faisoit bastir l'église et qui sçavoit de quelle grandeur la vouloit l'Archange saint Michel, commença à la faire ériger, y aydant aussy luy mesme.... et la fit bastir, non point superbement ou avec beaucoup d'artifice, ains simplement en forme de grotte, désirant qu'elle fust semblable à celle que le glorieux saint Michel avoit luy mesme creusée dans le roc du Mont-Gargan, et nous voulant montrer par là que ce n'est point tant aux temples extérieurs que Dieu requiert de la somptuosité et magnificence comme en nos chœurs, qui sont les temples du Saint- Esprit... » ».

« [...] »

[*Textes de la note n°1 (de la p. 8) :*]

« (1) *Histoire générale de l'abbaye du Mont Saint-Michel au péril de la mer, diocèse d'Avranches, province de Normandie*, etc. Bibliothèque nationale, fonds français, n^{os} 18.947 et 18.948. »

Extrait n°2 de l'ouvrage (p. 21-24) :

« Un décret en date du 20 octobre 1863 supprima la prison, et le ministre de l'Intérieur abandonna le Mont Saint-Michel qui devint propriété domaniale. En 1865, l'Abbaye, avec ses dépendances, fut louée pour neuf ans à l'Évêque de Coutances et d'Avranches, qui fit enlever les cloisons et planches divisant en ateliers les étages de la Merveille, de Logis abbatial et l'Église ; il nettoya et assainit les édifices et il y fit faire quelques réparations à l'aide du secours annuel de 20,000 francs qu'il obtint, de 1865 à 1870, sur la cassette de Napoléon III.

« En 1872, M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts fit étudier l'état du Mont Saint-Michel et préparer les projets de sa restauration (1). Le rapport adressé à monsieur le Président de la République fut approuvé et, par un décret en date du 20 avril 1874, la propriété domaniale de l'Abbaye du Mont Saint-Michel a été affectée au service des Monuments historiques pour en assurer la conservation. Dès cette époque, l'État s'est chargé non seulement des grands travaux, mais aussi de l'entretien annuel et même des réparations locatives des bâtiments loués jusqu'en 1836 aux Religieux de l'ordre de Saint-Edme de Pontigny, établis au Mont Saint-Michel depuis 1865. Les bâtiments loués comprennent seulement l'ancien Logis abbatial avec ses dépendances au sud.

« Depuis 1873, le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, par les soins de la Commission des Monuments historiques, a entrepris des travaux importants de consolidation et de restauration (2). Ces travaux ont eu pour objet : la construction d'un robuste contrefort à l'angle sud-ouest des bâtiments afin d'arrêter leur écroulement menaçant : la reprise en sous-Suvre des piles, des murs et des voûtes des substructions romanes ainsi que de celles ajoutées à l'ouest par Robert de Torigni au XII^e siècle ; la restauration du dallage fait à la fin du XVIII^e siècle, — après la suppression des trois premières travées de la nef, — et formant le sol de la grande plate-forme, à l'ouest, au-devant de la façade actuelle de l'église. — Le dallage ancien était enfoui sous une couche de terre recouverte d'un enduit grossier laissant séjourner les eaux pluviales qui s'infiltraient dans les voûtes et les murs souterrains et leur causaient de graves dommages ; — la reprise en sous-Suvre de la base de l'Hôtellerie ruinée dont les murs lézardés pouvaient entraîner la destruction de la partie sud des soubassements romans et des bâtiments adjacents ; la construction d'un contrefort pour consolider le mur de la façade ouest ; la réparation de la chapelle Saint-Étienne au sud et enfin, ce qui a été la partie la plus importante et la plus intéressante des travaux entrepris, c'est-à-dire la restauration du Cloître, commencée en 1877 et complètement achevée en 1881. — Voir ci-après : Cloître. — Les travaux se continuent et comprennent principalement la restauration du Dortoir, commencée depuis 1882.

« L'enceinte fortifiée faisait partie intégrante des défenses de l'Abbaye et, par conséquent, lui appartenait ; cependant la ville du Mont Saint-Michel, insuffisamment renseignée, avait élevé la prétention d'être propriétaire des remparts déclassés en 1855, prétention à laquelle elle renonça sans restriction par une délibération en date du 13 octobre 1878, grâce à l'initiative de son maire, M. Leplat, administrateur intelligent et dévoué dont la perte récente a été vivement ressentie par les habitants et par ses nombreux amis.

« La restauration des remparts a été commencée ; la Barbacane précédant la porte de la ville a été réparée ; l'Avancée de la Barbacane et sa poterne ont été débarrassées des murs et de la fosse à fumier qui l'encombraient. Les bombardes anglaises, — abandonnées par les Anglais mis en déroute lors de leur dernière attaque en 1434, — décorant la deuxième porte, mais barrant la poterne latérale, ont été placées sur une plate-forme qui, bien que ne remplaçant pas les caissons primitifs qui leur servaient d'affûts, permet au moins d'examiner dans tous leurs détails ces curieux types de l'artillerie du XV^e siècle. »

[Textes des notes n°1 et n°2 (de la p. 22) :]

« (1) Par sa décision en date du 14 mai 1872, M. le ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts nous chargea de cette mission. Les études de l'état actuel (en 1872) et de la restauration appartiennent au Ministère et font partie des archives de la Commission des Monuments historiques ; elles ont été exposées aux Salons de Paris en 1873, 1874, 1875 et à l'Exposition universelle de 1878. — Voir les figures 4 et 5, face sud dans son état en 1872 et la même face supposée restaurée.

« (2) Les travaux sont faits sous notre direction et sous la surveillance de M. Louvel, architecte, inspecteur des travaux des Monuments historiques, par M. Th. Fouché, entrepreneur de travaux publics. »

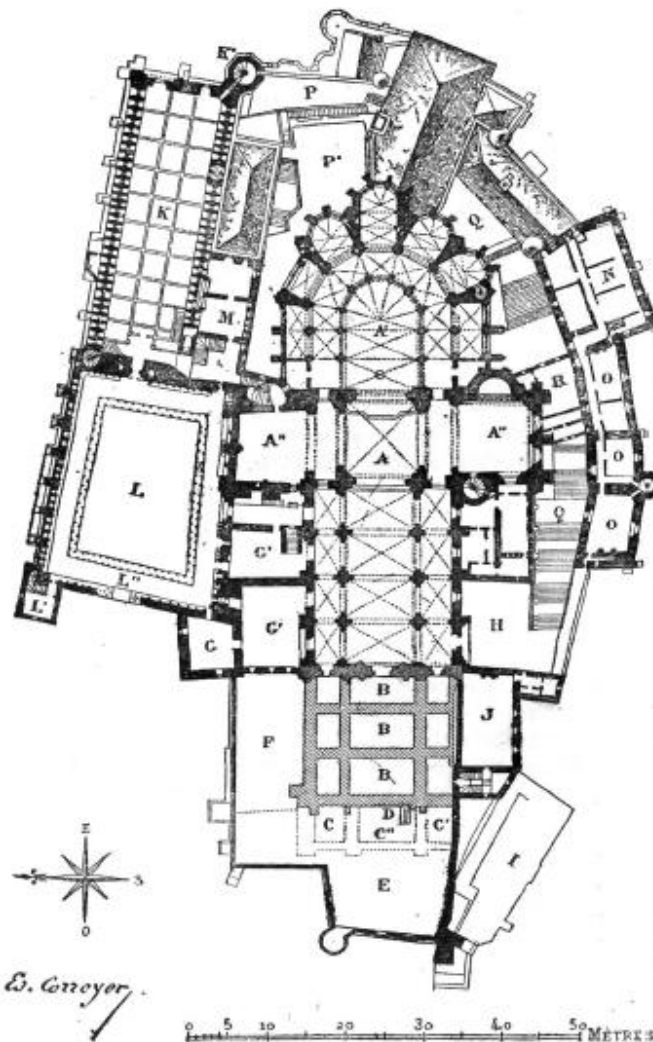


Fig. 22. — 3^e zone. Plan au niveau de l'Église haute (A), du Cloître (L) et du Dortoir (K).

Les deux illustrations de ce paragraphe sont des reproductions de gravures extraites de l'ouvrage considéré. **La première illustration** se trouve à la p. 30 de l'ouvrage ; légende : « Fig. 6. — Échafaudage pour le service

des Travaux de restauration. — Face Ouest, 1878. »;
La seconde illustration se trouve à la p. 54 de l'ouvrage ;
légende : « Fig. 22. — 3^e zone, Plan au niveau de
l'Église haute (A), du Cloître (L) et du Dortoir (K). ».

[Retour vers le début de la liste des auteurs](#)
[Retour vers le début de la liste des titres](#)

• Auteur : **Jules Massé**.

▪ **MASSÉ, Jules (Docteur). *Encyclopédie de la santé – Recettes et formules*. Douzième édition. Paris : Librairie Henri Aniérier, A. Broussois et C^{ie}, 1869. 312 p. — [PDF].**

— **MÉDECINE - NATUROPATHIE - PHYTOTHÉRAPIE - SANTÉ** — (+++++) —

Nous attirons l'ATTENTION du lecteur sur le fait que,
si le fichier par lequel il dispose ici de l'ouvrage du Dr Jules Massé fut traité par logiciel d'O.C.R.
(*Optical Character Recognition* : reconnaissance optique de caractères),
le texte obtenu n'a fait l'objet d'AUCUNE CORRECTION.

À propos du texte du docteur Jules Massé que nous proposons ici, nous ne pouvons que faire au lecteur une mise en garde comparable à celle que l'on peut trouver sous la plume du Dr A. Soubiran dans le cours d'une préface d'un ouvrage du Dr G. Mathieu, médecin naturopathe :

« Certes ce petit livre ne saurait remplacer toutes les consultations médicales et d'ailleurs, nous l'avons vu, Gustave Mathieu est le premier à le souligner. » (**In** : MATHIEU, Gustave. *La Santé grâce aux plantes*. 7^e édition. Montivilliers : C.E.D.S.-Stock, 1981 (Collection *Nature et Santé*). 297 p. *Préface* du docteur André Soubiran : p. 6)

...
Et ce d'autant plus que, relativement au texte *Recettes et formules* du docteur Jules Massé, la *science* médicale du XIX^e siècle à la disposition de cet auteur-ci, n'est pas tout à fait analogue à celle de la fin du XX^e siècle ou à celle du commencement du XXI^e...

Ainsi donc, quels que pourraient être les symptômes auxquels vous pourriez vous voir confrontés, la consultation, la lecture de l'ouvrage de Jules Massé, *Recettes et formules*, présenté ici, ne doivent en aucun cas vous dispenser ni de la consultation d'un médecin (une consultation médicale est irremplaçable, et seul le médecin consulté, après un entretien avec le patient, un examen de celui-ci, se trouvera en mesure d'établir un diagnostic, d'élaborer un protocole de soins spécifiques à chaque cas traité), non plus que de la poursuite de traitements médicaux ayant pu éventuellement vous avoir été prescrits préalablement par un médecin...

« In the High House of Asclepius and Panacea,
where merchants rule, the holy service ends. ».

P. Imelriek d'Aurrac.

(Traduction :

« Dans le Grand Temple d'Esculape et de Panacée,
où règnent en maîtres des marchands,
l'office sacré s'achève. ».)

Extrait n°1 de l'ouvrage *Recettes et Formules* du Dr Jules Massé (« Très-petite Préface ») ; : p. V-VII — § II-IV) :

« II

« Aux premiers âges de la médecine, l'art de guérir était d'une admirable simplicité. Des prêtres, des savants, des sages, étudiaient d'abord le livre toujours ouvert des souffrances humaines ; puis, pour les adoucir, ils recherchaient, ils récoltaient certaines plantes, certaines fleurs, certains arbustes, certains fruits. C'était ce qu'on appelait les simples. On en extrayait les sucs, on en faisait sécher au soleil, on en conservait au moyen de la distillation : cela composait toute la pharmacie. Mais aussi on étudiait les grandes lois de la nature, on connaissait les influences climatériques, on savait toute l'efficacité des agents extérieurs, et je ne pense pas que la médecine ait été alors bien moins efficace qu'aujourd'hui.

« III

« La chimie arriva avec ses cornues, avec ses fourneaux, avec ses drogues ; elle analysa, elle discuta, elle ergota, elle réussit. En peu de temps elle renversa toute l'ancienne méthode, et[^] roide comme une parvenue, hautaine comme un enfant gâté, portant fièrement au front sa couronne de cristaux, elle trôna reine et maîtresse dans le royaume des médicaments.

« Certes, je ne veux point crier contre la chimie en général ; je suis émerveillé, comme tout

le monde, des découvertes qu'elle a faites et des services qu'elle a rendus. L'industrie lui doit mille actions de grâces, les arts lui doivent bien des progrès ; mais qu'on me permette de le dire bien doucement, bien respectueusement même, il me semble qu'en médecine la chimie a outre-passé ses pouvoirs.

« Il faut reprendre à la médecine des anciens ce qu'elle avait de sage et de bon ; il faut revenir à cette médication extérieure que tout le monde comprend facilement, que les gens les moins instruits peuvent surveiller, La simplicité ! oh ! la simplicité ! — On a beau la plaisanter, elle est bonne partout, dans le style comme dans le caractère, en médecine comme en religion. ».

« IV

« Le plus grand nombre des remèdes simples et efficaces ne sont point dus à nos chimistes.

« Un bon nombre existent à peu près tout préparés dans nos champs, dans nos jardins ; d'autres se trouvent répandus dans la nature avec une prévoyante prodigalité ; et puis nombre de recettes, nombre de formules anciennes sont reléguées dans les traditions de quelques vieilles familles, dans les habitudes de certains cantons.

« J'aperçois d'ici des savants qui font la grimace, des chimistes qui hochent la tête avec un petit air dédaigneux. Je m'en vais leur servir deux exemples qui, tout en vous instruisant, amèneront peut-être sur le visage des aristarques un éclair d'assentiment. [...]. ».

Extrait n°2 de l'ouvrage *Recettes et Formules* du Dr Jules Massé (« *Très-petite Préface* »; : p. IX, X — § V) :

« V

« Comprenez bien la morale de ces deux histoires : c'est qu'en dehors du *Codex* en dehors des approbations plus ou moins motivées de notre savante Académie, il existe, perdus dans des coins de pays, des médicaments fort utiles et sur lesquels nous voulons appeler l'attention.

« Chaque année nos ministres dépensent un argent considérable pour les missions scientifiques. J'ai vu des confrères partir jadis pour la Russie afin d'y étudier le choléra ; j'en ai vu d'autres s'en aller au fond de l'Irlande étudier la fièvre typhoïde ; d'autres encore affrontaient les chaleurs de l'Espagne pour y observer la pelagre : je n'ai jamais appris que des médecins aient été chargés de parcourir la France et d'y ramasser toutes les vieilles recettes. Franchement, je le regrette : je suis persuadé qu'une mission semblable serait une Californie pour la thérapeutique. Nous avons si peu de médicaments à la portée de toutes les bourses, nous avons si peu de spécifiques dont les effets soient à peu près assurés. — Mon intention est de suppléer un peu aux oublis ministériels ; mon désir est d'examiner, de discuter et d'indiquer surtout les recettes populaires, et tous les remèdes de famille que je pourrai me procurer. J'en possède un certain nombre, et je vous dois l'historique de cette petite fortune.

« [...] ».

Extrait n°3 de l'ouvrage *Recettes et Formules* du Dr Jules Massé (p. 312) :

« NOTA. Nous n'avons pas cru nécessaire de faire un résumé, une Table des matières ; nous avons tout rangé par lettres alphabétiques. Nous avons pris soin de faire inscrire au haut de chaque page et la maladie et le médicament ; ce volume est à proprement parler un petit dictionnaire ; les dictionnaires n'ont point de table. »

[Retour vers le début de la liste des auteurs](#)

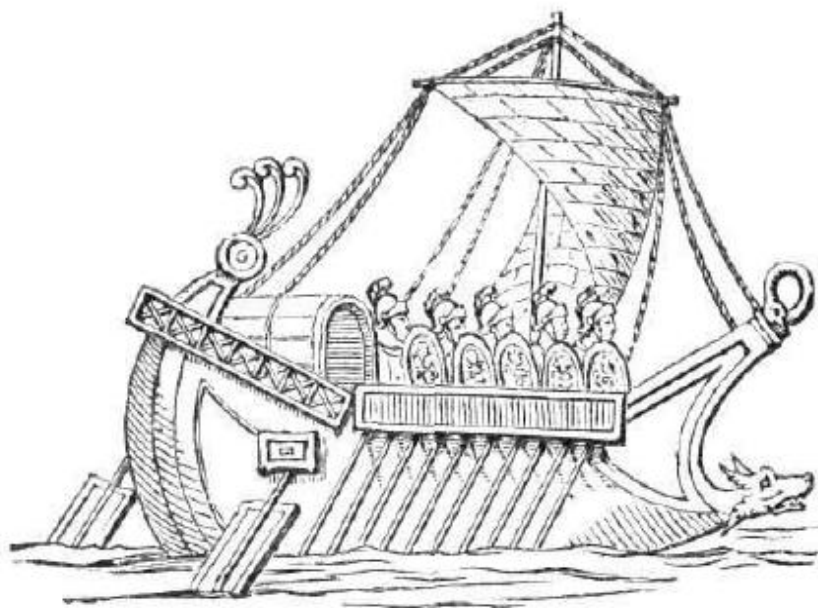
[Retour vers le début de la liste des titres](#)

• Auteur : **Anthony Rich.**

▪ **RICH, Anthony. *Dictionnaire des antiquités romaines et grecques. Accompagné de 2,000 gravures d'après l'antique représentant tous les objets d'art et d'industrie des Grecs et des Romains. Traduit de l'anglais sous la direction de M. Chéruel, Inspecteur de l'Académie impériale de Paris.* Paris : Librairie de Firmin Didot Frères, Fils et C^{ie}, 1861. XII p. et 740 p. — [PDF]**

— **TEXTES TECHNIQUES - LANGUES - LATIN - GREC - CIVILISATIONS - HISTOIRE - ARCHÉOLOGIE** —

2. *Navis actuaria* (ἐπίκωπος). Bâtiment découvert, marchant avec des avirons, aussi bien qu'à la voile, et qu'on ne destinait pas à mettre en ligne le jour du combat, mais que l'on employait dans une flotte pour tout ce qui devait être fait promptement, pour croiser, pour exécuter une reconnaissance, pour porter un message, pour transporter des hommes (Non. *s. v.*; Gell. x, 25, 3; Liv. xxi, 28; xxv, 30). Il n'était jamais garni de moins de dix-huit avirons (Scheffer, *Mil. Nav.* II, 2); le modèle que nous donnons d'après le Virgile du



Vatican, et qui représente le vaisseau transportant Énée et ses compagnons en Italie, en a vingt, dix de chaque côté.

Ci-après nous vous livrons un long extrait de la *Préface de l'auteur* (p. V-VII) :

« Une partie considérable des matières que contient ce volume fut réunie pour mon instruction et mon amusement personnels, pendant un séjour de sept années dans le centre et dans le sud de l'Italie. Pour une personne qui arrive en ce pays, au sortir des études ordinaires d'une école publique et d'un collège, et qui a en outre l'avantage de s'entendre assez au dessin, les collections d'antiques ont naturellement un vif attrait, sans compter l'impression qu'elles produisent comme Suvres d'art accomplies. L'homme versé dans la connaissance de l'antiquité y aperçoit mille particularités qui échappent à l'observateur ordinaire, qui éclairent bien des

points de ses études antérieures, et lui expliquent des choses restées pour lui jusque-là dans un mystère complet, ou seulement entrevues vaguement, à travers le prisme souvent trompeur de l'imagination. Lorsqu'il observe, par exemple, les costumes représentés dans la peinture et la sculpture, et qu'il en examine de près les détails, il découvre un grand nombre de parties diverses, évidemment distinctes pour la forme et l'usage, dont quelques-unes s'expliquent facilement d'elles-mêmes, et lui remettent aussitôt à l'esprit les noms classiques qu'il ne connaissait que par routine. Il s'en présente d'autres dont il lui semble difficile de déterminer le nom et l'emploi spécial. Il ne trouve pas d'abord ou les différences précises qui les séparent d'autres parties du vêtement d'un aspect à peu près semblable, ou les termes classiques par lesquels chacun de ces vêtements était désigné. Il est évident néanmoins que, du moment où ces différences existent dans les objets, elles étaient marquées dans la langue du peuple qui s'en servait. Si l'on connaît déjà les différents mots, on doit s'attendre à trouver des spécimens, pour en établir le sens, dans les représentations de l'art. Ces découvertes une fois faites, une lumière soudaine remplit l'esprit, dissipe les doutes, produit la conviction, et permet à l'observateur de dire avec une satisfaction intime : Ceci portait tel nom, cela était employé de telle manière ; je vois maintenant le sens de tel passage, de telle allusion ou de telle expression. C'est le retour fréquent d'impressions pareilles qui fit naître en moi l'idée de dessiner ou de noter chaque chose que j'observais et qui pourrait servir à éclairer la langue ou les mœurs de l'antiquité classique. Je lus sur place les auteurs ; je consultai les nombreux ouvrages sur les antiquités qui traitent de ces matières, et par là mes connaissances devinrent peu à peu plus exactes et plus étendues. A la fin, le contenu de mon calepin et celui de mon portefeuille avaient à peu près les dimensions du présent volume, et renfermaient à cette époque (car je parle d'un temps bien éloigné) une quantité de renseignements qui eussent alors été tout à fait nouveaux dans la littérature anglaise. Depuis quelques années, il est vrai, c'a été chez nous une disposition générale d'étudier le passé, et d'interroger avec curiosité les coutumes des âges écoulés, que cette étude eut pour objet notre nation ou les autres contrées ; et plusieurs érudits, anglais et allemands, qui ont visité l'Italie ou qui y ont séjourné, se sont occupés plus particulièrement dans leurs recherches des antiquités classiques. Mais la plus grande partie de leurs ouvrages est consacrée à l'examen des institutions politiques de l'antiquité, et ils ont donné peu de place, en comparaison, aux habitudes sociales et à la vie domestique, que mon ouvrage a spécialement pour but de décrire et de figurer aux yeux. De plus, on n'a pas essayé jusqu'ici d'expliquer systématiquement, et mot par mot, la langue de la littérature ancienne par les œuvres de l'art ancien. Ces considérations m'ont porté à tenter de réunir mes fragments, espérant qu'ils pourraient, d'une façon à la fois agréable et utile, combler les lacunes ou compléter les aperçus trop rapides de traités plus considérables et plus savants.

« D'après ce que j'ai dit, il est facile de concevoir la nature de cet ouvrage : en premier lieu, fixer le sens véritable de tous les termes, techniques ou autres, désignant un objet particulier, un produit de l'art, un travail des mains qui peut tomber sous la vue. Secondement, donner une idée nette de cet objet, en offrant une représentation fidèle de la chose elle-même, d'après quelque original classique, qui reproduisit les formes que les anciens avaient l'habitude de voir, et qui fit naître dans l'esprit les idées mêmes qu'ils concevaient. En dernier lieu, enfin, communiquer une connaissance générale des habitudes sociales et de la vie privée des Romains et des Grecs, sous la forme d'un vocabulaire, où fussent contenus tous les termes des artistes anciens qui se rapportent à ces matières ; où fut réunie, comme explication, d'après les propres dessins, une série de peintures de leurs costumes, de leurs maisons et des ustensiles des diverses professions, afin de nous mettre en relation intime avec les Grecs et les Romains, et de nous les montrer, comme dans un miroir fidèle, sous leurs traits véritables et leurs aspects familiers. A cet effet, nous avons ajouté à la fin du volume une Table analytique, formant un ensemble systématique, et contenant des listes séparées de tous les mots qui se rapportent à un sujet donné, classés sous des chapitres distincts. De la sorte, en renvoyant de l'ordre adopté dans cette table aux explications données à chaque terme, tout ce qui a rapport à une question particulière se trouve concentré sur un seul point, comme si l'on n'avait affaire qu'à un seul article : on embrasse d'un coup d'il tout l'ensemble, on s'initie en même temps aux diverses dénominations classiques qui s'y rattachent, et aux différences ou aux analogies de celles qui ont une certaine parenté de sens, sans être synonymes.

« Nous prenons le latin comme base, de préférence au grec, pour des raisons faciles à concevoir. Étant plus connu, il donne à l'ouvrage une portée et un intérêt plus grands. Mais les synonymes grecs, quand leur correspondance est bien établie, sont placés entre parenthèses à côté des mots importants, et toute différence essentielle entre les usages des Grecs et ceux des Romains est marquée dans le texte ; un index des mots grecs par ordre alphabétique, avec leurs synonymes latins, y est joint aussi. Il montrera juxtaposés les termes qu'emploient dans le même cas les deux langues, et permettra de se reporter aussi facilement aux mots grecs que s'ils avaient été introduits par ordre alphabétique dans le corps du volume. Nous n'avons pas la prétention et nous n'avons jamais eu le dessein d'offrir une analyse aussi complète de la langue grecque que de la langue latine ; les auteurs grecs ne sont cités non plus que dans les cas particuliers où il était nécessaire d'y recourir ; mais, comme rien d'essentiel n'a été omis, cet ouvrage suffira pour mettre sur la voie d'études plus approfondies. [...] ».

SUOVETAURILIA (τριπτύα, τριπτύς, Schol. Aristoph. *in Plut.* 819; Eust. *ad Od.* p. 1676, 38). Sacrifice de purification, où l'on immolait trois victimes mâles, un



porc, un mouton et un taureau ; on conduisait en procession ces trois animaux autour de l'endroit ou de l'assemblée qu'il fallait purifier, puis on les égorgeait (Cato, *R. R.* 141 ; Varro, *R. R.* II, 1, 10 ; Liv. I, 44 ; VIII, 10 ; Tac. *Ann.* VI, 37 ; *Hist.* IV, 53). La gravure représente ce sacrifice d'après un bas-relief romain ; d'autres compositions sur le même sujet contiennent une bande nombreuse de musiciens, qui accompagnent la procession en jouant de leurs instruments.

Les deux illustrations de ce paragraphe sont des reproductions de deux articles extraits de l'ouvrage considéré.
Le premier article reproduit le point 2 – *Navis actuaria* – de l'article NAVIS ; ce point 2 se trouve à la p. 424 (col. 2) de l'ouvrage (vue à 250%) ;
Le second article reproduit est l'article SUOVETAURILIA, qui se trouve à la p. 614 (col. 1) de l'ouvrage (vue à 250%).

[Retour vers le début de la liste des auteurs](#)
[Retour vers le début de la liste des titres](#)

• Auteurs : **Félicien Lesourd et Arsène Thévenot.**

▪ **LESOURD, Félicien ; THÈVENOT, Arsène. *L'Escargot et la grenouille comestibles*. Paris : Librairie agricole de la maison rustique, s.d. (seconde édition ; première édition en 1910). XVIII p. et 108 p. — [PDF]**

— *ESSAI - TEXTE TECHNIQUE - APPRENTISSAGES - MÉTHODE* — (+++) —

L'Escargot et la grenouille comestibles, d'Arsène Thévenot et de Félicien Lesourd, expose les moyens par lesquels les auteurs estiment comment il convient le plus efficacement, le plus rationnellement, le plus économiquement rentable d'élever, d'une part des escargots, d'autre part des grenouilles, et ceci au commencement du XX^e siècle.

La première édition de cet ouvrage parut en 1910, sous la seule signature d'Arsène Thévenot ; mais nous vous proposons ici de lire la deuxième édition (vers 1912 [?]) de l'ouvrage considéré, rédigée, quant à elle, avec le concours de Félicien Lesourd.

Il convient par ailleurs d'attirer l'attention du lecteur sur le fait que les textes légaux réglementant la protection, l'élevage des escargots, des grenouilles, ont considérablement évolué depuis le commencement du XX^e siècle.



Extrait n°1 — *Avant-propos* (p. XII-XIII) :

« En résumé, cette question de l'escargot et de la grenouille comestibles, bien que concernant des animaux inférieurs dans l'ordre de la nature, n'est pas aussi terre à terre qu'on pourrait le supposer, car elle offre, au contraire, un très grand intérêt économique, au double point de vue de l'alimentation et des revenus que l'on peut tirer de ces produits. C'est pourquoi, nous ne saurions trop le répéter, il importe essentiellement de capter et de canaliser, le plus tôt possible, cette précieuse source alimentaire, pour en assurer tous les avantages, dans l'intérêt public, et empêcher qu'elle continue à se perdre et à disparaître dans les sables mouvants de l'impéritie, de la négligence et du gaspillage.

« Mais notre intention, en écrivant cette étude, n'est pas de faire un traité technique et scientifique, pour lequel la compétence pourrait nous faire défaut, et qui n'aurait du reste,

qu'un intérêt relatif pour les amateurs d'histoire naturelle. Notre ambition est à la fois plus modeste et plus pratique. Comme nous écrivons surtout pour les habitants des campagnes, et particulièrement, pour les gourmets, au point de vue culinaire, nous nous bornerons à indiquer sommairement la nature, la constitution et les mœurs de l'escargot comestible ; sa reproduction et sa nourriture ; ainsi que le ramassage, le parage, l'élevage, le commerce et la consommation, avec les diverses manières de l'accommoder.

« Ajoutons que le manuscrit de ce travail a été honoré d'une récompense spéciale (médaille et diplôme) par la Société des Agriculteurs de France. ».

Extrait n°2 — Chapitre III (« Les Escargotières chez les Romains » ; p. 22-24) :

« Les Grecs et les Romains mangeaient des escargots ; mais, seuls, les Romains, qui étaient des gourmets raffinés, avaient des parcs à escargots ou escargotières dans lesquels ils engraisaient le précieux Mollusque.

« Pline l'Ancien, qui mourut en l'an 79 de notre ère, lors de l'éruption du Vésuve, rapporte dans son Histoire naturelle les faits suivants :

« Un peu avant la guerre entre César et Pompée, Fulvius Hirpinus établit auprès de Tarquinies des parages pour les escargots. Il les distinguait par classes, mettant séparément les blancs qui naissent dans le territoire de Réati, ceux d'Illyrie qui sont les plus grands, ceux d'Afrique qui sont les plus féconds, ceux de Solite auxquels on donne la prééminence. Il imagina même de les engraisser avec du vin cuit, de la farine et d'autres aliments, afin que les escargots engraisés offrissent eux-mêmes une jouissance de plus à la gourmandise. »

« Un autre auteur romain, Varron, qui vivait un siècle avant le précédent, donne les détails suivants sur l'installation d'un cochlearia ou parc à escargots :

« Il le faut en plein air et entouré d'eau de toutes parts ; sinon, vous risquez de courir après les petits et même après les gros que vous aurez mis là pour multiplier. L'eau vous tiendra lieu de fugitivarius ; si le soleil n'y donne pas trop et si la rosée y abonde, c'est ce qu'on peut trouver de mieux à défaut de rosée naturelle, inconvénient propre aux lieux trop exposés ; ou si le même lieu couvert est dépourvu de ces rochers ou terre dont l'eau baigne le pied, alors il faut produire artificiellement la rosée et voici par quel procédé : au moyen d'un tuyau qui se termine par un certain nombre de petits mamelons, on lance avec force de l'eau qui, retombant sur une pierre, rejaillit en gouttes de tous côtés. »

« Les conditions à remplir pour l'établissement d'un parc à escargots sont nettement indiquées dans les écrits de Varron : il dit en substance qu'il faut un endroit ombragé, frais ou humide, pas froid et hermétiquement clos, pour éviter la fuite des Mollusques. Nos parcs modernes doivent réaliser ces mêmes conditions. Varron nous apprend que l'escargot vit de peu et que l'on est presque dispensé de pourvoir à sa nourriture dans les parcs où on l'enserme ; du son et quelques feuilles de laurier, dit-il, suffisent pour le conserver dans les cochlearia. Il paraît résulter de ce qui précède que les Romains se livraient à l'élevage des escargots ; ils les laissaient se multiplier en liberté dans les parcs où, en raison de l'espace mis à leur disposition, les Mollusques trouvaient en grande partie leur subsistance, ce qui a fait croire à Varron que l'escargot *vit de peu*.

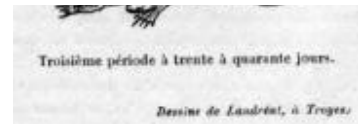
« Il suffisait, pour les engraisser, de déposer de place en place, des petits tas de son bouilli.

« L'engraissement des escargots a été perfectionné par Fulvius Hirpinus et son procédé était excellent, car tous ces animaux aiment énormément la farine, qui les engraisse rapidement. Une ou deux semaines avant la consommation, Fulvius Hirpinus soumettait les escargots à une alimentation intensive ; il les plaçait sous des pots de terre renversés et percés de trous, pots dont les parois étaient enduites de farine délayée dans de l'eau ou dans du vin. ».

Extrait n°3 — Chapitre IX (« Multiplication et mœurs de la grenouille » ; p. 85-88) :



« La grenouille n'est adulte et apte à la reproduction qu'à l'âge de trois ans. Cette reproduction a lieu ordinairement en mars-avril pour la Grenouille verte des marais, et en mai-juin pour les deux autres. Voici les différentes phases de l'évolution de ce Batracien.



« **Accouplement.** — L'accouplement consiste dans un simple rapprochement des sexes ; il est externe et se fait dans les eaux dormantes des fossés et des étangs, où les grenouilles de la même espèce se réunissent sur les bords et au milieu des herbes aquatiques ; les Vertes dominant dans le Midi de la France, et les Rousses dans le Nord. A l'approche de l'époque des amours, une verrue noire pousse sur les pieds antérieurs du mâle et son ventre se gonfle. Le mâle, qui est généralement plus petit que la femelle, monte sur le dos de celle-ci, qu'il embrasse de ses pieds antérieurs et la serre de telle force qu'il est impossible ou très difficile de lui faire lâcher prise.

« Ils restent dans cet état pendant plusieurs jours, quelquefois douze ou quinze jours, et c'est durant cette période, dite période d'équitation, que les mâles font entendre leurs coassements incessants, monotones et désagréables.

« On sait du reste que, sous la féodalité, les seigneurs requéraient les vilains pour venir battre avec des perches, pendant la nuit, les eaux des fossés qui entouraient leurs châteaux, pour en éloigner ou faire taire les grenouilles qui les empêchaient de dormir.

« **Ponte.** — La grenouille fraie ensuite et il semble bien que le mâle, eu lui comprimant le ventre avec ses pattes antérieures, l'aide dans cette opération ; elle pond de six cents à mille deux cents oeufs, pour la Verte et de quatre cents à huit cents pour la Rousse et l'Agile, dont les oeufs sont plus gros que ceux de la première. Ces oeufs noirs, ronds et sans coque, sont agglutinés en chapelet par une substance visqueuse, comme s'ils étaient retenus par un fil. Le mâle, qui n'a pas encore quitté la femelle, les féconde extérieurement à leur sortie ; après quoi les deux conjoints se séparent et abandonnent les œufs dont ils n'ont plus à s'occuper.

« **Éclosion des œufs ; le Têtard.** — Ces œufs tombent d'abord au fond de l'eau, en raison de leur densité. Mais ils ne tardent pas à se gonfler par la dilatation de leur enveloppe, puis au bout de quelques jours, ils remontent à la surface où s'opère naturellement l'incubation, dont la durée de quelques jours varie un peu, selon la température de l'eau et de l'air ambiant.

« Enfin, ces œufs donnent naissance à autant de petits têtards noirs, dont la tête a la forme d'un ovoïde légèrement déprimé, qui se termine en queue de poisson lui servant de nageoire. Cet animalcule, qui grouille au fond de l'eau, n'a ni yeux ni pattes ; il est constitué comme un poisson et respire par des branchies, pendant tout le temps qu'il reste immergé dans l'eau, sur les bas-fonds, où s'opère sa curieuse transformation, que l'on ne saurait imaginer si on ne la connaissait d'avance.

« **Métamorphoses ; transformation du têtard en grenouille.** — Quinze à vingt jours après sa naissance, le têtard fait une première mue à la suite de laquelle apparaissent d'abord les yeux et les pattes de derrière ; puis quinze jours après, se montrent les pattes antérieures et, enfin, la queue se résorbe et s'atrophie, peu à peu, pour tomber et disparaître complètement chez l'animal parfait qui, à partir de ce moment, respire par des poumons.

« Comme on le voit, cette évolution, depuis le commencement de l'accouplement jusqu'à la fin de la métamorphose, a demandé de cinquante à soixante jours pour la Grenouille verte ; et soixante-dix à quatre-vingts pour les autres, dont les œufs sont plus gros et l'incubation et le développement plus lents. ».

Un lecteur curieux des sujets abordés dans l'ouvrage d'Arsène Thévenot et de Félicien Lesourd trouvera sur le réseau Internet de multiples informations récentes sur les thèmes de l'élevage des escargots et même sur l'élevage artificiel des grenouilles (cf. tout spécialement le site internet — <https://poissonnerie-francois.fr/grenouilles/> — d'un pionnier français de l'élevage en milieu artificiel de la grenouille) ; toutefois nous lui fournissons ci-dessous quelques indications bibliographiques concernant quelques autres ouvrages de notre bibliothèque relatifs à ce thème et susceptibles de pouvoir intéresser le cas échéant ce lecteur curieux du sujet abordé dans l'ouvrage d'Arsène Thévenot et de Félicien Lesourd :

VALLÉE, Jacques. *L'Escargot. Le Chasseur français*, hors série 1999 (*Animaux*), p. 61-64. (N. B. : il s'agit ici d'un article destiné aux éleveurs amateurs, et décrivant un « mini-élevage »). (++)).

AUBERT, Claude. *Mémento de l'éleveur d'escargots*. Paris : Institut technique de l'aviculture (ITAVI), 1995. 216 p. (+++++).

BONNET, Jean-Claude ; AUPINEL, Pierrick ; VRILLON, Jean-Louis. *L'Escargot — Helix Aspersa — Biologie – Élevage*. Paris : Institut national de la recherche agronomique (INRA), 1990. 124 p. (Du labo au terrain). (+++++).

DUBOURG, André. *Élever des Escargots... Pourquoi pas ?*. Bordeaux : Encyclopédie des connaissances pratiques, 1973. 84 p. (→).

BOISSEAU, G. et LANORVILLE, Georges. *L'Escargot – Élevage et parcage lucratifs – Préparation culinaire et vente*. Paris : Librairie Hachette, s.d. (deuxième édition ; première édition en 1911). 91 p. (Bibliothèque de la vie à la campagne). (N. B. : quelques planches photographiques). (++)).

CADART, Jean. *Les Escargots (Helix pomatia L. et Helix aspersa M.) – Biologie – Élevage – Parcage – Histoire – Gastronomie – Commerce*. Préface de Gilbert Ranson. Paris : Paul Lechevalier, 1955. 420 p. (+++++).

NOTER, Raphaël (de). *L'Escargot et son élevage en parc*. Paris : S. Borneman, s.d. (quatrième édition ; vers 1910 [?]). 136 p. (++)).

Les illustrations de ce paragraphe sont constituées, en ce qui concerne la première, d'une reproduction d'une planche photographique insérée entre les pages 24 et 25 de l'ouvrage ; en ce qui concerne la seconde, d'une reproduction (vue à 75%) des illustrations, de Landréat, de la page 89 de l'ouvrage.

[Retour vers le début de la liste des auteurs](#)
[Retour vers le début de la liste des titres](#)

• Auteur : **Olivier de Serres**.

■ **SERRES, Olivier (de)**. « *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs* », d'Olivier de Serres, seigneur du Pradel ; « dans lequel est représenté tout ce qui est requis et nécessaire pour bien dresser gouverner, enrichir et embellir la maison rustique ». Paris : Société d'agriculture du département de la Seine — Imprimerie et librairie de Madame Huzard ; 2 tomes en 4 volumes ; Tome I, I^{ère} Partie : CXCVII p. et 204 p., Tome I, II^e Partie, de la p. 206 à la p. 672 (467 p.), an XII [1804] ; Tome II, I^{ère} Partie : XLIV p. et 524 p., Tome II, II^e Partie, de la p. 526 à la p. 948 (423 p.), an XIV [1805].

N. B. : numérisation, conservation : ETH-Bibliothek Zürich (<http://www.library.ethz.ch/>) ; téléchargé depuis : www.e-rara.ch.

— *AGRICULTURE - ÉCONOMIE RURALE - MANAGEMENT* — (+++++) —
— *ESSAI - TEXTE TECHNIQUE - APPRENTISSAGES - MÉTHODE* —

« Depuis longtemps, sans doute, des esprits judicieux s'étaient efforcés de relever la position des cultivateurs, de les instruire, de répandre ce que l'expérience avait appris, soit dans nos contrées, soit chez les peuples voisins. Personne ne pourrait méconnaître ce qui est dû aux Olivier de Serres, aux Duhamel, aux Rozier, et à tous ceux qui ont marché sur leurs traces. » (*In* : BÉCUS, Édouard. *Mathieu de Dombasle — Sa vie et ses œuvres*. Paris : Librairie agricole de la maison rustique, M^e V^e Bouchard-Huzard ; Nancy : Éd. André, libraire-éditeur ; 1874. 116 p. **P. 100**).

Nous vous avons proposé par ailleurs sur notre site de faire la connaissance d'un célèbre agronome français, C.-J.-A. Mathieu de Dombasle (1777-1843), auteur d'un célèbre ouvrage

d'agronomie intitulé « Calendrier du bon cultivateur *ou* Manuel de l'agriculteur praticien ». Mais, comme le reconnaît implicitement Édouard Bécus, admiratif biographe de Mr Mathieu de Dombasle, Olivier de Serres (1539-1619) peut, et doit, plus que tout autre parmi les auteurs mentionnés dans la citation ci-dessus, être considéré comme le père de l'agronomie française.

Extrait de l'« ÉLOGE D'OLIVIER DE SERRES, SEIGNEUR DU PRADEL, AUTEUR DU THÉÂTRE D'AGRICULTURE, prononcé dans la Séance publique de la Société d'Agriculture du Département de la Seine, à Paris, le premier jour complémentaire an XI (18 Septembre 1803). Par N. FRANÇOIS (DE NEUFCHATEAU) » :

« Une méprise bien plus forte, est celle qui est échappée à l'abbé de l'Écluse, rédacteur des *Mémoires de Sully*, en 1745. Il transforme OLIVIER DE SERRES en un manufacturier provençal, nommé Serran, qui entreprit, dit-il, de faire des étoffes de l'écorce la plus fine des mûriers (tome II, *in-4°*. page 473). Il est clair que ce prétendu manufacturier provençal est notre grand agriculteur languedocien, et qu'il s'agit ici de sa découverte importante sur le parti qu'on peut tirer de l'écorce du mûrier blanc.

« On ne peut le dissimuler : ce sont des étrangers qui ont commencé à lui rendre une justice entière. *Pattullo*, écossais, auteur d'un Essai sur l'amélioration des terres, publié en 1758, soutint, à cette époque, que l'agriculture, du temps d'Henri IV, étoit meilleure que celle du règne de Louis XV, et il ne lui fut pas difficile d'en trouver les preuves dans l'ouvrage d'OLIVIER DE SERRES.

« Le *Linné* de la Suisse, le célèbre *Haller*, dans sa *Bibliothèque Botanique*, n'en parle pas avec moins d'estime. Il caractérise en peu de mots, suivant son usage, le *Théâtre d'Agriculture*. De la part de *Haller*, ces mots valent tout un éloge. Il dit que c'est un grand et bel ouvrage, d'un homme qui parle d'après son expérience, qui aime les moyens simples, et qui ne cherche pas des artifices dispendieux. *Haller* ajoute un autre trait non moins caractéristique de l'exactitude et des soins avec lesquels Olivier de Serres a écrit, c'est qu'il est le premier agronome qui nous ait donné en détail l'histoire de la pomme de terre, alors assez récemment apportée d'Amérique. L'influence de la découverte du Nouveau-Monde, qui a changé, à tant d'égards, la face de l'ancien Continent, n'étoit pas encore bien appréciée ; on ne faisoit attention qu'aux mines du Pérou ; mais la conquête de la pomme de terre, plus précieuse que les mines, ne pouvoit échapper au génie d'OLIVIER DE SERRES.

« Dès 1738, dans un petit ouvrage latin, sur le genre de l'ail, *Haller* avoit cité la méthode indiquée par OLIVIER DE SERRES pour faire grossir les aulx.

« M. *Arthur Young*, dans son voyage en France, avant la révolution, a voulu se faire conduire au Pradel (ancien domaine d'OLIVIER DE SERRES, occupé aujourd'hui par M. de Mirabel, héritier d'OLIVIER DE SERRES par les femmes). M. *Young* parle du Pradel et de notre Olivier avec enthousiasme. Nous savons même que, lorsqu'il aperçut de loin une vieille tour, du temps d'Olivier de Serres, qui existe encore, et qu'on a eu le mérite de conserver dans les constructions modernes du Pradel, il descendit de cheval, et salua ce monument antique et vénérable par des génuflexions et des exclamations multipliées. La publication du voyage de M. *Arthur Young* n'a pas peu contribué à réveiller, en France, l'attention publique sur la culture en général, et en particulier sur OLIVIER DE SERRES. Mais il faut l'entendre lui-même.

« « Arrivé à Villeneuve-de-Berg, le 20 Août 1789, je demandai, » dit-il, où l'on pouvoit trouver, dans ce pays, Pradelles, dont étoit seigneur **Olivier de Serres**, écrivain fort célèbre sur l'agriculture, pendant le règne d'Henri IV. On me montra, sur-le-champ, de la chambre où nous étions. la maison qui lui appartenoit dans Villeneuve, et l'on m'informa que Pradelles étoit à une lieue de la ville. Comme c'étoit un objet dont j'avois pris note avant que de venir en France, cela me donna beaucoup de satisfaction. M. *de La Boissière*, avocat-général au parlement de Grenoble, qui a traduit *Sterne* en françois, vint me trouver, et, comme je paroissois m'intéresser fort à OLIVIER DE SERRES, offrit d'aller avec moi à Pradelles. C'étoit une chose que je desirois avec trop d'ardeur pour la refuser, et j'ai passé peu d'après-midi plus agréablement. Je contemplois la résidence du père de l'agriculture françoise (qui étoit, sans contredit, un des premiers écrivains sur ce sujet, qui eût encore paru dans le monde), avec cette espèce de vénération, qui ne peut être sentie que par ceux qui se sont

fortement adonnés à quelque recherche favorite, et qui se trouvent, dans de pareils momens, satisfaits de la manière la plus délicieuse.

« Qu'il me soit permis (c'est toujours M. *Arthur Young* qui parle d'Olivier de Serres), qu'il me soit permis d'honorer sa mémoire deux cents ans après sa mort ! C'étoit un excellent cultivateur et un vrai patriote, et Henri IV ne l'auroit pas choisi comme son principal agent dans le grand projet d'introduire la culture de la soie en France, s'il n'avoit pas joui d'une grande réputation, bien méritée, sans doute, puisque la postérité l'a confirmée. Le temps où il pratiquoit l'agriculture est trop éloigné pour que l'on puisse donner autre chose qu'une esquisse de ce que l'on supposoit être sa ferme. Le fond du sol est de pierre à chaux j il y a un grand bois de chênes près du château, et plusieurs vignobles avec nombre de mûriers, dont quelques-uns, en apparence, assez vieux pour ; voir été plantés de la main de ce vénérable génie, qui a rendu ce sol classique. La terre de Pradelles, qui rapporte environ cinq mille livres de rente, appartient à présent au marquis de Mirabel, qui l'a héritée du côté de sa femme, comme descendante de DE SERRES. Je souhaiterois (continue encore M. *Young*) qu'elle fût, pour toujours, exempte d'impôts. Celui dont les écrits ont jeté les fondemens de l'amélioration d'un royaume, devoit laisser à la postérité quelques marques de la reconnaissance de ses compatriotes. Quand on montra au présent évêque de Sisteron la ferme de de Serbes, il dit que la Nation auroit dû élever une statue à sa mémoire. Ce sentiment n'est pas sans mérite, quoique ce ne soit qu'une expression ordinaire. » ; (*Voyages en France, pendant les années 1787-1790, par Arthur Young, traduits par F. Soulès, tome II, in-8°, page 41.*) ».

(In : « *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs* », d'Olivier de serres, seigneur du Pradel ; « dans lequel est représenté tout ce qui est requis et nécessaire pour bien dresser gouverner, enrichir et embellir la maison rustique ». Paris : Société d'agriculture du département de la Seine — Imprimerie et librairie de Madame Huzard ; 2 tomes en 4 volumes ; Tome I, Ière Partie : CXCII p. et 204 p., Tome I, IIe Partie, de la p. 206 à la p. 672 (467 p.), an XII [1804] ; Tome II, Ière Partie : XLIV p. et 524 p., Tome II, IIe Partie, de la p. 526 à la p. 948 (423 p.), an XIV [1805] ; **citation : tome I, 1ère Partie, p. XXVII-XXX).**

Le « **Sommaire général de tout l'ouvrage** » ; se trouve présenté fort brièvement en **page CXCII**, au commencement du **Tome I^{er}** en ces termes :

« ICI EST FACILEMENT REPRÉSENTÉ L'ART DE BIEN EMPLOIER ET CULTIVER LA TERRE EN TOUTES SES PARTIES, SELON SES DIVERSES QUALITÉS ET CLIMATS, TANT PAR LA DOCTRINE DES ANCIENS ET MODERNES, QUE PAR L'EXPÉRIENCE ; DE DRESSER LA MAISON, DE L'AUGMENTER EN REVENU, DE BIEN CONDUIRE LA FAMILLE ; ET ICELLE POURVOIR DE TOUTES CHOSES UTILES ET NÉCESSAIRES POUR LE VIVRE ET VESTURE, LA CONSERVATION DE LA SANTÉ, LA GUÉRISON DES MALADIES, PLAISIR ET DÉLECTATION, MESME POUR LA CHASSE, ET AUTRES LOUABLES EXERCICES DU GENTIL-HOMME. ».

« *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs* » est divisé en « **LIEUX** » ; (au nombre de 8 — huit), ces « **LIEUX** » sont eux-mêmes divisés en **chapitres...**

PREMIER LIEU :

DU DEVOIR DU MESNAGER, c'est-à-dire, de bien cognoistre et choisir les terres, pour les acquérir et employer selon leur naturel. Approprier l'habitation champêtre, et ordonner de la conduite de son message.

CHAPITRE PREMIER. De la cognoissance des terres.

CHAPITRE II. Du chois et élection des terres , et acquests d'icelles.

CHAPITRE III. La manière de mesurer les terres.

CHAPITRE IV. Disposer la terre selon ses propriétés.

CHAPITRE V. Dessen du bastiment champêtre.

CHAPITRE VI. De l'office du père-de-famille envers ses domestiques, et voisins.

CHAPITRE VII. Des saisons de l'année, et termes de la lune, pour les affaires du ménage.

CHAPITRE VIII. Des façons du ménage.

SECOND LIEU :

DU LABOURAGE DES TERRES-À-GRAINS, pour avoir des blés de toutes sortes.

Nombre de chapitres : 7.

TROISIÈME LIEU :

DE LA CULTURE DE LA VIGNE. Pour avoir des vins de toutes sortes, aussi des passerilles et autres gentilles procédantes des raisins. Ensemble de se pourvoir d'autres boissons, pour les endroits où la vigne ne peut croître.

Nombre de chapitres : 15.

QUATRIÈME LIEU :

DU BESTAIL À QUATRE PIEDS, des pasturages pour son vivre, de son entretien, et des commodités qu'on en tire.

Nombre de chapitres : 16.

CINQUIÈME LIEU :

DE LA CONDUITE DU POULAILLER, du colombier, de la garenne, du parc, de l'estang, du ruscher, et des vers-à-soie.

Nombre de chapitres : 16.

SIXIÈME LIEU :

DES JARDINAGES, pour avoir des herbes et fruits potagers : des herbes et fleurs odorantes : des herbes médicinales : des fruits des arbres : du safran, du lin, du chanvre, du guesde, de la garance, des chardons-à-draps, des roseaux : en suite, la manière de faire les cloisons pour la conservation des fruits en général.

Nombre de chapitres : 30.

SEPTIÈME LIEU :

DE L'EAU ET DU BOIS.

Nombre de chapitres : 12.

HUITIÈME LIEU :

DE L'USAGE DES ALIMENS, et de l'honnête comportement en la solitude de la campagne.

Nombre de chapitres : 7.

— Voir, Tome I^{er}, II^e Partie, pages 667 à 671 (p. 474 à 671 du fichier pdf) la table des matières (*Inhaltsverzeichnis* ; dans l'affichage des *Signets* — les signets sont, pour certains, rédigés en langue allemande : ainsi *Seite* = Page) de l'intégralité du tome premier (1^{ère} et 2^{nde} partie).

— Voir, Tome II, II^e Partie, pages 944 à 948 (429 à 433 du fichier pdf) la table des matières (*Inhaltsverzeichnis* ; dans l'affichage des *Signets* — les signets sont, pour certains, rédigés en langue allemande : ainsi *Seite* = Page) de l'intégralité du tome second (1^{ère} et 2^{nde} partie).

Dans le volumineux ouvrage d'Olivier de Serres le lecteur contemporain, agriculteur, cultivateur, éleveur, amateur ou professionnel, entrepreneur, chef d'entreprise, « bio », ou non, trouvera sûrement de judicieux conseils, d'instructives remarques et considérations, qu'il se soucie de fidéliser des pigeons à son pigeonnier, d'élever des lapins dans un espace très vaste

ou particulièrement réduit, ou de manager convenablement ses employés ; « [...] dans la première partie de cet ouvrage, intitulée *Du devoir du mesnager*, Olivier de Serres précise, notamment, que le *mesnager* saura « commander ceux qu'il a sous soi, en puisse tirer l'obéissance nécessaire »⁵¹⁵ aux activités en considérant les humeurs de chacun y compris celles des personnes qui ne sont pas nées pour servir, inaccoutumées donc à la contrainte. Pour conduire les hommes, ce *mesnager* imitera le général d'armée. » (**In** : BAUDRY, Marie-Josèphe. *Manager donator versus manager œconomicus - Une étude des relations hiérarchiques au sein d'entreprises, une proposition de formation au management éthique : conversation, participation, coopération, don, reconnaissance, confiance*. Fondettes : Carraud-Baudry, 2012. A4 : 480 p. ; A5 : 740 p. (livre numérique – PDF). **P. 365 (format A4)** ; texte de la note de bas de page n°515 : « DE SERRES, Olivier. *Le théâtre d'agriculture et mesnage des champs*. Introduction par Pierre Lieutaghi. Arles : Actes Sud, 2001, conforme à l'édition de 1804-1805, p. 102. »).

Notre lecteur pourra également consulter avec profit les ouvrages rédigés par quelques *agronomes latins* que, plus bas, nous proposons au téléchargement...

[Retour vers le début de la liste des auteurs](#)

[Retour vers le début de la liste des titres](#)

• Auteur : **François-Edmond Pâris**.

▪ **PÂRIS**, Edmond. *Essai sur la construction navale des peuples extra-européens, ou collection des navires et pirogues construits par les habitants de l'Asie, de la Malaisie, du Grand Océan et de l'Amérique, dessinés et mesurés par M. Pâris, capitaine de corvette pendant les voyages autour du monde de l'Astrolabe, la Favorite et l'Artémise*. Paris : Arthus Bertrand, libraire, éditeur des Nouvelles Annales des voyages, 1841. 2 tomes (l'*Essai* proprement dit [156 p.], et l'*Atlas* [132 planches] composé de nombreuses planches de plans et autres illustrations) en 1 volume. — [PDF]

N. B. : numérisation, conservation : ETH-Bibliothek Zürich (<http://www.library.ethz.ch/>) ; téléchargé depuis : www.e-rara.ch.

— *ESSAI - TEXTE TECHNIQUE - HISTOIRE* — (+++++) —

La Table des matières (intitulée : *TABLE DES PLANCHES ET DESCRIPTIONS DES NAVIRES ET PIROGUES CONSTRUIITS PAR LES PEUPLES EXTRA-EUROPEENS*) **de l'ouvrage se trouve aux pages 157 et 158** (pages non foliotées) **du premier tome, c'est à dire aux pages 176 et 177 du fichier PDF...**

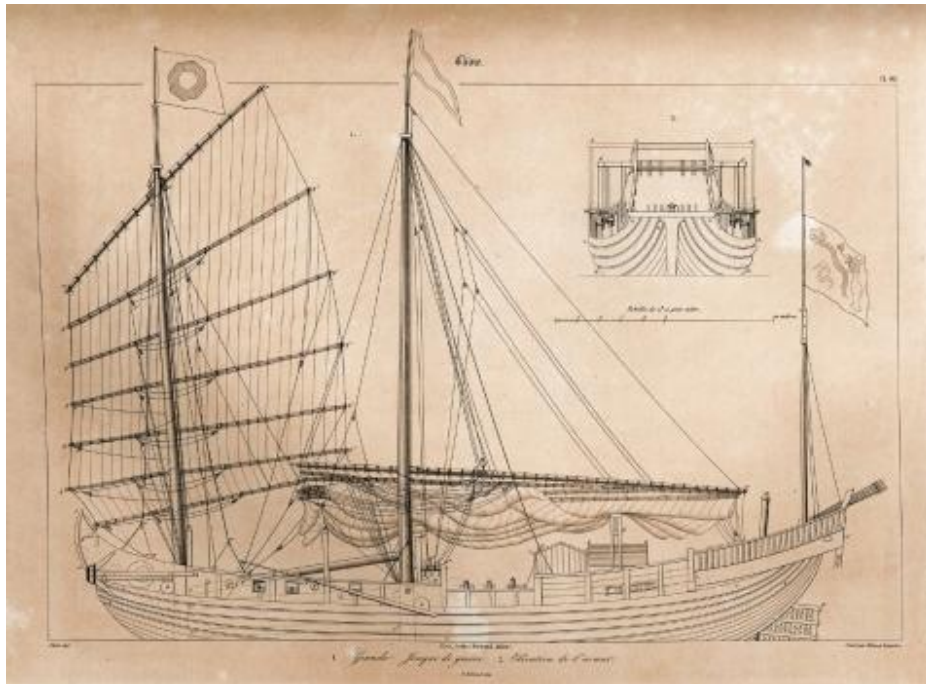
Cette table donne donc la correspondance entre les pages descriptives **du premier tome** et les planches, plans et illustrations, qui s'y rapportent au sein de l'*Atlas*, **le second tome** (rappel : ici les 2 tomes sont réunis en un seul volume).



Extrait — Préface (p. I-II) :

« Il est rare qu'une série d'observations que personne n'a encore songé à recueillir soit commencée d'après un plan régulier, et pour arriver à la compléter il faut une suite de circonstances favorables qui se présente rarement. J'ai été assez heureux pour les rencontrer, en faisant partie de plusieurs expéditions qui parcoururent le monde dans toutes les directions, et pendant lesquelles je remarquai dès le principe une lacune dans les relations des voyageurs : ils semblent, en effet, avoir dédaigné ce qui tient à notre art chez les peuples sauvages, où cependant il est souvent digne de remarque, et, au lieu de plans exacts de leurs pirogues, ils n'en donnent que des descriptions vagues. J'ai donc cherché à réparer cet oubli en mesurant toutes celles des pays que parcoururent M. Dumont d'Urville sur l'Astrolabe, et M. Laplace, d'abord sur la corvette la Favorite, puis à bord de la frégate l'Artémise ; et augmentant dans chaque port ma collection, quoique persuadé qu'elle ne verrait jamais le jour, je parvins à réunir tous les genres de construction étrangers à l'Europe. L'intérêt qu'inspira la dernière campagne de l'Artémise, pendant laquelle l'amiral Laplace avait passé en quelque sorte une revue du monde, fit désirer qu'il en décrivît l'état actuel, et mes albums furent demandés au ministère de la marine, pour en extraire quelques dessins destinés à sa relation : ils y furent aperçus par M. le baron Tupinier, qui dirigeait encore si habilement la vaste administration des ports ; il voulut bien y arrêter son attention, et, désirant conserver à l'avenir des constructions que les annales des marins ne doivent pas laisser perdre, il en fit décider la publication. Mais, peu habitué à écrire, je fus bientôt effrayé de la tâche qui m'était imposée : ce n'était pas le travail qu'entraînait la réduction d'échelle de 800 figures différentes répandues sur près de 300 planches qui m'arrêtait, mais l'impossibilité d'en rendre les descriptions intéressantes. Parler longuement des peuples qui construisent ces navires était s'écarter tout à fait du sujet, tandis que s'y conformer étroitement pour décrire l'une après l'autre 250 pirogues eut de prime abord repoussé quiconque eut ouvert une pareille nomenclature. C'est cependant dans cette voie aride qu'il a fallu toujours me tenir, car elle seule approchait du but de l'ouvrage que le ministre de la marine daignait faire publier. La monotonie étant donc inévitable, je n'ai dû m'attacher qu'à la clarté et surtout à l'extrême exactitude ; aussi cet ouvrage n'est-il pas fait pour être lu avec suite, mais seulement pour être consulté par ceux qui veulent étudier les navires extra-européens, et les personnes qui s'occupent de la navigation par la vapeur y verront, par exemple, avec intérêt l'usage de placer le maximum de largeur pres de l'arrière, tandis que l'inspection de la voile chinoise produira de curieuses réflexions chez tout marin qui en comparera les avantages aux inconvénients de notre méthode de prendre des ris. Puissent les documents que j'offre ici attirer l'attention d'esprits observateurs qui, démêlant au milieu de leur variété ce qu'ils ont d'utile, arriveront à doter notre marine de quelques inventions nouvelles ! Je m'estimerai heureux d'avoir pu, par ce travail, conserver le souvenir de constructions qui bientôt ne seront

plus, ou être indirectement utile à la grande famille que les marins doivent former en temps de paix pour s'instruire et s'entr'aider. »



Les illustrations de ce paragraphe sont constituées, en ce qui concerne la première, d'une reproduction (vue réduite) de la planche n°44 de l'Atlas de l'ouvrage considéré (p. 268 du fichier PDF), et légendée, en haut : « *Cochinchine* »; en bas : « *Péniche, de Touranne, portant un Mandarin* »; en ce qui concerne la seconde, d'une reproduction (vue réduite) de la planche n°49 de l'Atlas de l'ouvrage considéré (p. 278 du fichier PDF), et légendée, en haut : « *Chine* »; en bas : « *1. Grande jonque de guerre* »; et « *2. Élévation de l'avant* »;.

[Retour vers le début de la liste des auteurs](#)
[Retour vers le début de la liste des titres](#)

• Auteur : **Isaac Bouttier.**

■ **BOUTTIER, Isaac. *Grammaire synoptique des langues française, latine et grecque.* Paris : Loisel, 1843. VI p., 208 p. et LXXII p. — [PDF]**

N. B. : numérisation : Numelyo (Bibliothèque numérique de Lyon) ; conservation : (?) ; téléchargé depuis : numelyo.bm-lyon.fr.

— **GRAMMAIRE** — (+++) —

Voici la quasi intégralité de l'« Avertissement » de l'ouvrage (p. V-VI) :

« Je ne ferai pas de préface, car une préface est souvent un mensonge; et, quand un ouvrage serait parfait, les éloges que l'auteur donne à son propre travail paraissent justement suspects et sont toujours déplacés. Je dirai seulement que ce livre offre aux élèves, comme on le voit sur-le-champ, des notions grammaticales du français, du latin et du grec, dans un ensemble coordonné et suivi, saisissable à la fois aux yeux et à l'intelligence. Us y trouvent la comparaison toute faite, entre les trois langues qu'ils étudient, et dont ils n'aperçoivent les rapports que difficilement quand il faut feuilleter trois grammaires.

« Aujourd'hui, plus que jamais, pour devenir un homme instruit l'enfant doit joindre à l'étude de la langue maternelle celle du latin et du grec.

« [...]

« Sous le rapport de la forme l'ouvrage se compose :

« 1° De règles synoptiques généralement communes aux trois langues ;

« 2° De suppléments où se trouvent les règles particulières à chaque idiome ;

« 3° De tableaux pour les déclinaisons et les conjugaisons.

« Les tableaux, appris avec le plus grand soin, doivent toujours être présents à la mémoire ; les règles, une fois bien comprises, seront rappelées par l'usage, et les suppléments pourraient à la rigueur être remplacés par le dictionnaire.

« L'élève apprendra :

« 1° La colonne française d'un chapitre ou d'une section de chapitre ;

« 2° En repassant chaque règle de la colonne française, il apprendra la règle correspondante de la colonne latine ;

« 3° En repassant chaque règle des deux colonnes qu'il saura déjà, il apprendra la règle correspondante de la colonne grecque ;

« 4° Il repassera le tout, règle par règle et synoptiquement.

« On trouvera quelques changements dans la disposition des matières ; des vues un peu nouvelles et plusieurs suppressions. J'ai voulu être bref et clair. Si je n'ai pas réussi, j'ai du moins tracé un plan nouveau et d'une utilité non contestée : peut-être un grammairien le remplira un jour.

[Retour vers le début de la liste des auteurs](#)

[Retour vers le début de la liste des titres](#)

• Auteur : **Antoine Sengler**.

■ **SEGLER, Antoine. *Grammaire grecque*. Paris : J. Lefort, imprimeur, éditeur - Lille : A. Taffin-Lefort, 1897. Vingt-neuvième édition. II p. et 212 p. — [PDF]**

N. B. : numérisation : Internet Archive ; conservation : University of Toronto ; téléchargé depuis : archive.org.

— *GRAMMAIRE* — (+++++) —

Dans cet ouvrage sont exposées des notions de grec moderne...

[Retour vers le début de la liste des auteurs](#)

[Retour vers le début de la liste des titres](#)

• Auteur : **Jean-Jacques Courtaud-Divernéresse**.

■ **COURTAUD-DIVERNÉRESSE, Jean-Jacques. *Grammaire grecque ou Méthode nouvelle et complète pour étudier la langue grecque*. – Avec syntaxe analytique. Paris : V^e Maire Nyon, Hachette, Périsse Frères, 1839. 5^e édition. 332 p. — [PDF]**

N. B. : numérisation : BNF ; conservation : BNF (Bibliothèque nationale de France) ; téléchargé depuis : gallica.bnf.fr.

— *GRAMMAIRE* — (+++++) —

En page 10 de l'ouvrage se trouve un intéressant « *Tableau des ligatures* »...

Fig.	Sig.	Fig.	Sig.	Fig.	Sig.
αν.	αν.	ιν.	ιν.	ασ.	σσ.
ἀπο.	ἀπο.	καί.	καί.	ς.	σς.
αρ.	αρ.	κα.	κα.	σω.	συν.
αὐτῶ.	αὐτοῦ.	κατὰ.	κατὰ.	χ.	σχ.
αὐτῶ.	αὐτῶ.	μαρ.	μαρ.	τα.	τα.
γὰρ.	γὰρ.	μεν.	μεν.	ται.	ται.
γει.	γει.	μέν.	μέν.	ταῖς.	ταῖς.
γεν.	γεν.	ος.	ος.	τήν.	τήν.
γην.	γην.	ου.	ου.	τῆς.	τῆς.
δέ.	δέ.	οὐκ.	οὐκ.	το.	το.
δα.	δα.	οὗτος.	οὗτος.	τόν.	τόν.
δια.	δια.	παρα.	παρα.	τοῦ.	τοῦ.
ει.	ει.	παρα.	παρα.	τρ.	τρ.
εἶναι.	εἶναι.	περι.	περι.	τρ.	τρ.
ελ.	ελ.	πρ.	πρ.	τῶ.	τῶ.
ἐκ.	ἐκ.	πρα.	πρα.	τῶν.	τῶν.
ἐν.	ἐν.	προ.	προ.	τῶν.	τῶν.
ἐξ.	ἐξ.	πρω.	πρω.	ὦ.	ὦ.
ἐπι.	ἐπι.	σει.	σει.	υι.	υι.
ἐστίν.	ἐστίν.	σθ.	σθ.	υν.	υν.
ευ.	ευ.	σπ.	σπ.	φ.	φ.

L'illustration de ce paragraphe consiste en une vue du « Tableau des ligatures » de la page 10 de la *Grammaire grecque* de J.-J. Courtaud-Divernésse.

[Retour vers le début de la liste des auteurs](#)
[Retour vers le début de la liste des titres](#)

• Auteur : J. Dumas.

■ DUMAS, J. *La Science des fontaines ou Moyen sûr et facile de créer partout des sources d'eau potable*. Paris : Lacroix-Comon, 1857. 2^e édition. XIV p. et 447 p. — [PDF]

N. B. : numérisation : BNF ; conservation : BNF (Bibliothèque nationale de France) ; téléchargé depuis : gallica.bnf.fr.

— HYDROLOGIE - GÉOGRAPHIE — (+++) —

Cet ouvrage comporte une PRÉFACE (de la p. V à la p. X), une TABLE MÉTHODIQUE DES MATIÈRES (de la p. XI à la p. XIV) : et en fin de volume, une TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES (de la p. 427 à la p. 447) beaucoup plus détaillée que la précédente table.

Nous citons ci-après le commencement de la **PRÉFACE**, puis l'intégralité de la **TABLE MÉTHODIQUE DES MATIÈRES...**

Extrait de la PRÉFACE (p. V à VII) :

«PRÉFACE »

« Le livre que nous offrons au public est un ouvrage d'utilité générale.

1° Son utilité est incontestable ; car les applications du système de fontaines qu'il renferme doivent donner de l'eau potable, qui est le fluide le plus nécessaire à la vie, après l'air que nous respirons.

2° Son utilité est générale ; car les applications du système ne sont pas restreintes à quelques localités particulières, mais elles peuvent s'étendre généralement dans le monde entier, et en particulier dans toutes les contrées où il pleut de temps en temps par précipitations un peu considérables.

Partout où il pleut de temps à autre, l'application de notre système donnera de l'eau.

Dans les localités en pente et dominées, ou par des collines ou par des montagnes présentant des vallées plus ou moins larges, notre système donnera des fontaines jaillissantes et à jet permanent.

Dans les pays plats qui ne sont pas dominés par des montagnes ou par des collines, ou par quelques plateaux, notre système donnera des fontaines permanentes dont la fidélité ne se démentira jamais. Toutefois, ces fontaines ne jailliront pas, elles resteront tranquilles et cachées sous le sol, comme la fontaine de Molins (Jura).

Notre livre est fait pour toutes les localités qui manquent d'eau et de moyens faciles d'en obtenir ; or le nombre de ces localités est très-grand. Car, pour ne parler que de notre pays, nous trouvons en France une quantité prodigieuse de points qui sont, presque chaque année, véritablement désolés par le manque d'eau nécessaire aux usages domestiques.

Pourtant, la France, en fait de sources, de fontaines, de ruisseaux, de rivières, etc., est la contrée du monde qui a été le plus largement dotée par la nature. Elle possède environ 9,000 cours d'eau qu'une main providentielle semble y avoir distribués à dessein, dans toutes les directions, et dont plus de 200 sont des rivières navigables ou flottables. Eh bien ! dans cette belle contrée, si riche en eaux courantes, combien ne compte-t-on pas de villes, des villages, d'habitations rurales non agglomérées qui manquent d'eau pendant une bonne partie de l'année !

Que ne doit-on pas dire des contrées moins favorisées que la France ! Le nombre des sites qui sont privés d'eau est incalculable.

C'est pour toutes ces localités en souffrance que nous avons travaillé. L'application de notre système leur assurera largement et au delà du nécessaire, de l'eau potable de première qualité, et même des moyens divers d'irrigations, d'où résultera le bien-être pour une foule d'habitations aujourd'hui trop à plaindre.

Créer de véritables fontaines naturelles et permanentes dans les localités qui sont totalement déshéritées de sources et qui sont éloignées des cours d'eau, et augmenter le nombre des fontaines naturelles déjà existantes dans certaines localités moins dépourvues : tel est le but de notre système.

[...] »

Ci-dessous, l'intégralité de la substance de la « Table méthodique des matières » :

TABLE MÉTHODIQUE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

CHAP. I. — De la vapeur d'eau.

- § 1er. — Formation de la vapeur.
- § 2. — Mesure de l'évaporation.
- § 3. — Mesure de la chaleur latente.
- § 4. — Vapeur dans l'atmosphère.
- § 5. — Effets de la vapeur dans l'atmosphère.
- § 6. — Origine de la pluie.

CHAP. II. — Globe terrestre.

- § 1er.— Pesanteur.
- § 2. — Constitution de l'intérieur du globe.
- § 3. — Constitution de la surface du globe.

CHAP. III. — De l'atmosphère.

- § 1er.— Constitution de l'atmosphère.
- § 2. — Limite de l'atmosphère.
- § 3. — Pression atmosphérique.
- § 4. — Des Vents.

CHAP. IV. — Hygrométrie et météorologie.

- § 1er. — Degrés d'humidité.
- § 2. — Brouillards.
- § 3. — Nuages.
- § 4. — Pluie, sa formation.
- § 5. — Cause de la fréquence des pluies.
- § 6. — Cause de l'abondance des pluies.
- § 7. — Quantité moyenne de pluie.
- § 8. — Utilité des pluies.
- § 9. — Neige, grêle, rosée.

CHAP. V. — Équilibre et mouvement de l'eau.

- § 1er.— Équilibre de l'eau (hydrostatique).
- § 2. — Mouvement de l'eau (hydrodynamique).
- § 3. — Phénomènes capillaires.
- § 4. — Des conduites.

LIVRE DEUXIÈME.

QUALITÉS DES EAUX.

CHAP. VI. — Définitions des mots Affluents, Bassins, Citernes, Eaux artificielles, Eaux naturelles, Fontaines naturelles, etc. etc.

CHAP. VII. — Eau potable.

CHAP. VIII. — Choix des eaux potables.

CHAP. IX. — Eau de pluie.

CHAP. X. — Eau de ravine.

CHAP. XI. — Eau de source.

CHAP. XII. — Eau de rivière.

CHAP. XIII. — Eau de lac.

CHAP. XIV. — Eau de puits.

CHAP. XV. — Eau de citerne.

CHAP. XVI. — Eau d'étang.

CHAP. XVII. — Eau de marais.

CHAP. XVIII. — Classification des eaux.

LIVRE TROISIÈME.

DES FONTAINES.

CHAP. XIX. — Sources, fontaines, fontainier.

CHAP. XX. — Diverses sortes de fontaines.

- § 1er.— Fontaines froides.
- § 2. — Fontaines chaudes.
- § 3. — Fontaines constantes.
- § 4. — Fontaines inconstantes.

§ 5. — Fontaines intermittentes.
§ 6. — Fontaines pétifiantes.
§ 7. — Fontaines à flux et à reflux.
CHAP. XXI. — Volume des fontaines, pouces fontainiers.
CHAP. XXII. — Des eaux souterraines.
CHAP. XXIII. — Recherche des eaux souterraines.
§ 1er. — Dans les terrains primitifs.
§ 2. — Dans les terrains secondaires.
§ 3. — Dans les terrains tertiaires.
§ 4. — Dans les terrains d'alluvion.
§ 5. — Dans les terrains volcaniques.
CHAP. XXIV. — Des puits artésiens.
CHAP. XXV. — Baguette divinatoire.
CHAP. XXVI. — Fontaines artificielles ou machinales.

LIVRE QUATRIÈME.

ORIGINE DES FONTAINES NATURELLES.

CHAP. XXVII. — Opinions des anciens sur les fontaines naturelles.
CHAP. XXVIII. — Opinions des philosophes du moyen âge sur l'origine des fontaines naturelles.
CHAP. XXIX. — Opinions des philosophes et des physiciens des temps modernes sur l'origine des fontaines naturelles.
CHAP. XXX. — Autres opinions.
CHAP. XXXI. — Considérations générales sur les divers systèmes.
CHAP. XXXII. — Système actuel sur l'origine des fontaines.
CHAP. XXXIII. — Objections contre le système actuel sur l'origine des fontaines naturelles.

LIVRE CINQUIÈME.

CRÉATION DE FONTAINES NATURELLES.

CHAP. XXXIV. — Système général de fontaines naturelles.
CHAP. XXXV. — Applications.
CHAP. XXXVI. — Théorèmes sur le système général de fontaines naturelles.
CHAP. XXXVII. — Description des travaux,
CHAP. XXXVIII. — Objections contre le système général de fontaines naturelles.
CHAP. XXXIX. — Conséquences et conclusion.

[Retour vers le début de la liste des auteurs](#)
[Retour vers le début de la liste des titres](#)

• Auteur : **Étienne [Jean-Baptiste] Cartier.**

■ **CARTIER, Étienne. *Essais historiques sur la ville d'Amboise et son château*. Poitiers : Imprimerie de Saurin Frères, 1842. 83 p. — [PDF]**

N. B. : numérisation : BNF ; conservation : BNF (Bibliothèque nationale de France) ; téléchargé depuis : gallica.bnf.fr.

— *HISTOIRE - AMBOISE* — (+++) —

Nous citons ci-après **un extrait du « PRÉCIS HISTORIQUE SUR AMBOISE, SON CHÂTEAU ET SES SEIGNEURS », pages 1 à 3** de l'ouvrage :

« La ville et le château d'Amboise offrent peu d'intérêt aux artistes et aux archéologues ; on ne trouve de remarquable au château que la chapelle royale et les deux grosses tours, constructions de Charles VIII ; au dehors, le camp et les caves de César ; dans la ville, l'église St-Denis et le monument de sculpture de St-Florentin ; dans les environs, la Pagode. Mais il se rattache à ce pays des souvenirs historiques méritant d'être recueillis par ceux qui aiment nos chroniques provinciales. Peu de localités, d'une aussi médiocre importance actuelle,

auraient des annales plus dignes d'être écrites : nous allons essayer d'en tracer un précis propre à servir de canevas à une histoire complète.

Les premiers siècles d'Amboise, comme de toutes nos villes, sont enveloppés de nuages qu'il est impossible d'éclaircir. Suivant la tradition, 300 ans avant J.-C., les druides du pays chartrain auraient formé un établissement et placé un *vergobret*, chef religieux et politique, sur les hauteurs d'Amboise, sur le rocher qui finit au confluent de la petite rivière de l'Amasse, *Amatissa*, dans la Loire ; aucun monument celtique ne reste dans le pays pour appuyer cette hypothèse. La chronique amboisienne, rédigée vers le milieu du XII^e siècle par le moine Jean de Marmoutier, dit que César, après le siège de Bourges (51 av. J.-C.), vint camper au dessus d'Amboise, et bâtit, vers l'extrémité occidentale, un palais et une *pile* surmontée de l'idole colossale de Mars. Ce dernier fait semble confirmé par Sulpice-Sévère, suivant lequel St Martin, dont il fut le disciple, convertissant les Amboisiens au christianisme (vers 395), aurait, par ses prières, soulevé un orage épouvantable qui renversa l'idole et le massif qui la portait.

Près du château, il existe, en effet, remplacement du camp attribué à César. Il est terminé, du côté de la campagne, par un immense fossé dont les terres ont formé un retranchement encore très-visible. Près de là, dans l'intérieur du camp, est une *motte* ou tombelle d'une grande élévation. Cependant aucune construction apparente ne témoigne, là ou dans les environs, du séjour des Romains, si ce n'est peut-être quelques morceaux de briques ou tuiles à rebords assez grossières. On ne trouve sur ce plateau aucune médaille romaine, mais beaucoup de celtiques muettes et de gauloises de peuples et de chefs ; nous en avons recueilli plusieurs des *Turonos* et d'autres pays, d'*Ateula*, *Epad*, *Tocirix*, *Toutobocio*, etc. ; il y en a de très-rares et d'inédites. La nature et la réunion de ces monnaies donnent à penser que ce lieu, bien défendu par sa position, fut un campement momentané pour les Romains venant de piller les provinces celtiques, ou le dernier refuge des Gaulois dans une de leurs révoltes, notamment sous Tibère, l'an 21 de J.-C.

On attribue encore à César d'immenses caves à quatre étages, creusées sous le camp à peu de distance des fossés ; elles étaient disposées de manière à en faire des magasins à blé ; une d'elles renferme quatre *silos* ou réservoirs en briques placés dans l'épaisseur du roc, dont ils sont isolés par un vide de 0 mètr. 22 cent., rempli de sablon très-fin pour prévenir l'humidité. En examinant avec attention cet ouvrage, on est conduit à croire, malgré l'importance et la difficulté de l'entreprise, que cela ne remonte pas aux Romains. Aucun ancien écrivain, aucune chronique ou charte du moyen-âge ne font mention de ce monument, qui semble être resté longtemps inconnu : il appartient peut-être à nos rois de la première race. Les Minimes, qui en étaient propriétaires, ont démolé, dans les deuxième et troisième caves, les voûtes qui étaient en maçonnerie.

Vers 285, les Bagaudes, multitude révoltée contre les Romains et venus de loin sous la conduite d'Amand et d'Ælien, envahirent la Touraine et détruisirent le château d'Amboise, ne laissant debout que l'idole de Mars. Une partie s'était fixée dans le pays, et notamment à Tours. Constantin le Grand, vers 310, en conduisit une troupe en Italie, et pour favoriser ceux qui restaient à Tours, il en fit reconstruire les murs avec les pierres du château d'Amboise, transportées par la Loire : « *Turonensibus jussit ut omnes lapides Ambasii aedificii ad muros reficiendos per Ligerim deferrent* ». Nous allons bientôt voir notre château rebâti par un Romain.

Nous le répétons, il y a beaucoup d'incertitude dans ces dates et dans ces faits ; cette obscurité dure jusqu'à la fin du IX^e siècle. Cependant nous allons commencer la suite des seigneurs d'Amboise, d'après notre chronique, appuyée autant que nous le pourrons sur l'histoire générale.

[...]. »

Veillez trouver ci-dessous quelques indications utiles à l'approfondissement du sujet :

Pour un survol archéologique de la ville d'Amboise lire : HERVÉ, Christèle. **Amboise**. In : *Agglomérations secondaires antiques en Région Centre*. Volume 1. Tours : Fédération pour

l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, 1999. pp. 123-129. (Supplément à la *Revue archéologique du centre de la France*, 17 — Disponible, gratuitement, [sur le site persee.fr](http://persee.fr)).

Pour en apprendre plus à propos d'*Amboise, la ville gauloise et gallo-romaine*, plus sur *Les agglomérations à la fin de l'âge du Fer, 200 à 25 av. n.-è.* dans le département d'Indre-et-Loire (Touraine) voir des comptes rendus de fouilles de Jean-Marie LARUAZ [sur un site de l'université de Tours : a2t.univ-tours.fr](http://a2t.univ-tours.fr).

Voir, pour plus de renseignements relevant de l'archéologie amboisienne, [sur le site archives.touraine.fr](http://archives.touraine.fr), les « *Rapports d'opérations archéologiques* » concernant Amboise (*Les Violettes ; Réserve de la « Butte de César » ; Rue du Petit Bonheur...*).

Pour en apprendre davantage sur « *Le Site chasséen du plateau des Châtelliers à Amboise (Indre-et-Loire). Découverte et fouilles, A. et S. Hogstrom (1954-1957)* » consulter un article de Gérard CORDIER [sur le site persee.fr](http://persee.fr).

Et, pour en apprendre davantage à propos des **Bagaudes** référez-vous, notamment, à : SÁNCHEZ LEÓN, Juan Carlos. *Les Sources de l'histoire des Bagaudes. Traduction et Commentaires*. Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité. Centre de Recherche d'Histoire Ancienne - Volume 153. Éditeurs : Jacques Annequin et Évelyne Geny. Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, 603. Diffusé par Les Belles Lettres, Paris, 1996. 191 p. (N. B. : [cet ouvrage est disponible, gratuitement, sur le site : persee.fr](http://persee.fr)).

En ce qui concerne les **Bagaudes**, le lecteur intéressé consultera avec profit, nous l'espérons, les textes, et les commentaires que nous en faisons, se trouvant aux seins d'autres collections de notre site :

— Collection *LILIUM GALLIÆ* (PERGAMENI, Hermann. *Les Guerres des paysans – Étude historique*. Bruxelles : Gustave Mayolez, 1880. 202 p.)...

— Collection *IMAGO MUNDI* (HAVET, Louis Pierre Antoine. *Le Querolus – Comédie latine anonyme – Examen littéraire de la pièce – Texte en vers restitué d'après un principe nouveau et traduit pour la première fois en français*. Thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris par L. Havet, répétiteur de philologie latine à l'École pratiques des hautes études. Paris : F. Viewig, libraire-éditeur, 1880. 363 p.).



Cette illustration se trouve au commencement du volume ;
y sont représentés le château et sa chapelle Saint-Hubert,
sur la droite, la vieille mairie, l'église Saint-Florentin.
Cette « Vue d'Amboise » fut réalisée depuis la rive nord de la Loire.
La ville d'Amboise s'étend surtout à l'ouest, au sud et au sud-est du château.

[Retour vers le début de la liste des auteurs](#)
[Retour vers le début de la liste des titres](#)

-
- Auteur : **Caton (Marcus Porcius CATO).**
 - Auteur : **Varron (Marcus Terentius VARRO).**
 - Auteur : **Columelle (Lucius Iunius Moderatus COLUMELLA).**
 - Auteur : **Palladius (Rutilius Taurus Æmilianus PALLADIUS).**

Dans l'un ou l'autre des ouvrages que nous proposons plus bas au téléchargement se trouvent des notices consacrées aux différents auteurs concernés dans cette rubrique, en l'occurrence : Caton, Varron, Columelle, ou Palladius ; nous vous proposons toutefois de parcourir ci-dessous de brèves biographies de ces différents auteurs :

« **Caton** (MARCUS PORCIUS), surnommé l'*Ancien* (*Priscus* ou *Major*) ou le *Censeur*, né à Tusculum, en 232 av. J. C. mort en 147, d'une famille plébéienne, fit ses premières armes sous Fabius, contre Annibal, en reprenant dans l'intervalle des combats ses travaux rustiques. Un noble patricien, Valerius Flaccus, le décida à s'établir à Rome ; il continua à servir sous Claudius Néron, puis, questeur en Sicile, il se brouilla avec Scipion, dont il critiquait la conduite, 205. Préteur en Sardaigne, consul en 195 avec Valerius Flaccus, il alla ensuite soumettre la Celtibérie et triompha à Rome. Il combattit dans un grade inférieur en Etolie, fit triompher le consul Acilius Glabrien aux Thermopyles, revint en Italie, et, désormais, représentant des vieilles mœurs dans Rome déjà corrompue, il ne cessa de lutter avec acharnement contre toutes les innovations, contre toutes les causes de décadence, contre les nobles et les Scipions, contre le luxe des femmes et les arts de la Grèce. Censeur en 184, il dégrada sénateurs et chevaliers coupables, établit des impôts somptuaires, défendit les finances de l'État, et mérita que le peuple lui élevât une statue. Il se montra l'ennemi implacable de Carthage, ne cessant d'ajouter ces mots à tous les avis qu'il donnait : « Et je crois en outre qu'il faut détruire Carthage. » Il attaqua de nombreux ennemis et eut lui-même à soutenir 44 accusations ; toujours avide de s'instruire, il apprit, dit-on, le grec à 80 ans, quoiqu'il eût plus d'une fois vivement repoussé tout ce qui venait de la Grèce, les médecins comme les rhéteurs. Bon soldat, bon laboureur, dur envers ses esclaves, âpre au gain, comme un vieux Romain, Caton, qu'on accuse d'avoir trop aimé le vin, mourut avant d'avoir vu la ruine de Carthage. Il avait écrit de nombreux ouvrages : *De l'Éducation des enfants*, *Préceptes sur les mœurs*, *Apophtegmes*, *Lettres et Questions épistolaires*, *Discours* (son éloquence âpre et caustique fut surtout louée au temps de Cicéron) ; *De l'Art militaire*, les *Origines* en 7 livres, ou histoire de Rome, des cités italiennes, de la première, de la seconde guerre punique et des événements jusque vers 150. Il ne reste de ces ouvrages que quelques fragments, recueillis par M. Lion, *Catoniana*, Goettingue, 1826 ; mais le *Traité sur l'Agriculture*, recueil de préceptes sans liaison, a été souvent publié, et traduit par Saboureux de la Bonneterie, 1771. Cornélius Nepos et surtout Plutarque ont écrit la *Vie de Caton*. » (**In : GRÉGOIRE, Louis. *Dictionnaire encyclopédique d'histoire, de biographie, de mythologie et de géographie*. Paris : Garnier Frères, libraires-éditeurs, 1872. IV p., 2074 p. ; et 58 p. (Supplément). P. 400, col. 1-2 — [PDF] ; ouvrage disponible dans cette même collection...**)

« **Varron** (MARCUS TERENTIUS **Varro**), polygraphe romain né à Réate, vers 114, mort vers 20 av. J. C., d'une famille plébéienne, riche et distinguée. Il acheva son éducation à Athènes, et suivit, avec Cicéron, les cours d'Antiochus d'Ascalon. Il se lia avec Pompée, fut l'un de ses lieutenants dans la guerre contre les pirates, remporta une victoire navale et obtint une couronne rostrale Il protesta contre le premier triumvirat en écrivant un pamphlet, *Le Monstre à trois têtes*, mais se réconcilia bientôt avec les triumvirs, fut édile, tribun, et à l'époque de la guerre civile, s'associa à la cause de Pompée, mais après beaucoup de tergiversations. Il était

alors lieutenant de Pompée en Espagne ; abandonné d'une partie de son armée, il fit à Cordoue sa soumission à César. Il parut un instant au camp de Pompée, en Epire, revint en Italie, et se consacra entièrement aux lettres. Retiré dans sa villa de Tesculum, il se lia intimement avec Cicéron ; César le chargea de réunir des livres pour plusieurs bibliothèques publiques. Après la mort du dictateur, Antoine, son ennemi, s'empara de la maison de Varron et le proscrivit. Il parvint à échapper, grâce au dévouement de ses amis. Il vécut dès lors tranquille dans ses belles villas de Casinum, de Cumes, de Tusculum, respecté par Auguste, qui voulut que le buste du *plus savant des Romains* fût placé dans la bibliothèque fondée par Asinius Pollion. – Il avait beaucoup lu, beaucoup écrit ; on parle de 80 ouvrages formant près de 500 livres ; on n'en connaît que les titres ; mais nous possédons deux de ses œuvres : *De lingua latina*, qui avait 50 livres ; il n'en reste plus que 6 (du V^e au X^e) ; et le *De re rustica*, suite de trois dialogues ; c'est un ouvrage mieux composé que celui de Caton ; l'auteur cherche à régénérer la Rome d'Auguste par des leçons renouvelées du rigide Censeur. Il nous reste des fragments de ses *Satires Ménippées*, compositions mêlées de prose et de vers, ayant pour but d'initier les Romains à la philosophie grecque. Ses *Logistorici* étaient des dialogues du genre de ceux de Cicéron ; on a l'analyse, faite par saint Augustin, d'un traité *Sur la philosophie* et des fragments du recueil des *Sentences*. Ses *Antiquités humaines* se divisaient en quatre sections, consacrées à l'ethnologie, à la géographie, à la chronologie et aux institutions ; mais ses *Antiquités divines* tirent surtout la réputation de Varron ; il traitait des *hommes* ou des prêtres, des *lieux* ou des temples, des *temps* ou des fêtes, des *choses* ou des cérémonies, puis des *dieux certains, incertains, principaux ou d'élite* ; cet ouvrage précieux a été malheureusement perdu, probablement au XIV^e siècle ; on n'a plus également ses *Hebdomades* ou *Livre des images*, sorte de biographie des hommes célèbres. Antiquaire passionné, Varron admire beaucoup les vieux auteurs, et reproduit leur style ; il abonde en formes archaïques. Le *De re rustica* a été surtout publié par Schneider, Leipzig, 1794-97, dans ses *Rei rusticae scriptores*, et traduit en français par Saboureux de la Bonneterie, 1771, in-8°, par Bousselot, dans la *Collection Panckoucke*, par M. Wolff, dans la *Collection Nisard*. Le *De lingua latina* a été publié par O. Müller, Leipzig, 1833, par M. Egger, 1837, in-16 ; les fragments des *Satires Ménippées*, par Fr. Cehler, Quealimbourg, 1844 ; les *Sentences*, avec traduction, par H. Chappuis 1856, in-18. V. Boissier, *Étude sur la vie et les ouvrages de Varron*, 1859. » (In : GRÉGOIRE, Louis. *Dictionnaire encyclopédique d'histoire, de biographie, de mythologie et de géographie*. Paris : Garnier Frères, libraires-éditeurs, 1872. IV p., 2074 p. ; et 58 p. (Supplément). P. 1962, col. 1-2 — [PDF] ; ouvrage disponible dans cette même collection...)

« **Columelle** (LUCIUS JUNIUS MODERATUS), agronome latin, né à Gadès. vivait dans le milieu du I^{er} siècle. Après avoir exploité des biens considérables, il voyagea, pour ajouter à son expérience, dans tous les pays baignés par la Méditerranée, et écrivit à Rome son ouvrage précieux, *de Re rustica* (Sur l'Agriculture). Divisé en 13 livres, il comprend un traité complet et intéressant ; le 10^e livre seul, consacré à la culture des jardins, est en vers. L'ouvrage est bien coordonné, d'un style pur et clair. L'édition princeps, in-fol., est de Venise, 1472 ; Les meilleures éditions sont celles de Matt. Gesner, Leipzig, in-8°, 1735 et 1775 ; de Schneider, Leipzig, in-8°, 1794-1797. Il a été traduit en français par Dubois, dans la *Collection Panckoucke*. » (In : GRÉGOIRE, Louis. *Dictionnaire encyclopédique d'histoire, de biographie, de mythologie et de géographie*. Paris : Garnier Frères, libraires-éditeurs, 1872. IV p., 2074 p. ; et 58 p. (Supplément). P. 506, col. 1-2 — [PDF] ; ouvrage disponible dans cette même collection...)

« **Palladius** (RUTILUS TAURUS ÆMILIANUS), écrivain agronome latin, probablement du IV^e siècle de l'ère chrétienne. Son traité, *de Re rustica*, paraît être une compilation de Columelle, de Gargilius Martialis, etc. Cet ouvrage est en 14 livres, dont le dernier, écrit en vers élégiaques, a pour sujet la greffe des arbres. Il a été traduit en français, dans la collection Panckoucke, par Cabaret-Dupaty, 1843, in-8°. » (In : GRÉGOIRE, Louis. *Dictionnaire encyclopédique d'histoire, de biographie, de mythologie et de géographie*. Paris : Garnier Frères, libraires-éditeurs, 1872. IV p., 2074 p. ; et 58 p. (Supplément). P. 1490, col. 2 —

[PDF] ; ouvrage disponible dans cette même collection...)

La conduite d'une exploitation agricole ne relève pas, et ne releva jamais, de l'ordre de la sinécure ; pour s'en convaincre il suffit de lire les écrits des auteurs plus ou moins anciens (ceux que nous vous présentons ici, ou d'autres — par exemple dans cette même collection, de lire l'ouvrage d'Olivier de SERRES... Nous vous proposons de parcourir une note que plus haut nous plaçons à la fin des commentaires relatifs à cet ouvrage :

Dans le volumineux ouvrage d'Olivier de Serres le lecteur contemporain, agriculteur, cultivateur, éleveur, amateur ou professionnel, entrepreneur, chef d'entreprise, « bio », ou non, trouvera sûrement de judicieux conseils, d'instructives remarques et considérations, qu'il se soucie de fidéliser des pigeons à son pigeonnier, d'élever des lapins dans un espace très vaste ou particulièrement réduit, ou de manager convenablement ses employés ; « [...] dans la première partie de cet ouvrage, intitulée *Du devoir du mesnager*, Olivier de Serres précise, notamment, que le *mesnager* saura « commander ceux qu'il a sous soi, en puisse tirer l'obéissance nécessaire »⁵¹⁵ aux activités en considérant les humeurs de chacun y compris celles des personnes qui ne sont pas nées pour servir, inaccoutumées donc à la contrainte. Pour conduire les hommes, ce *mesnager* imitera le général d'armée. » (*In* : BAUDRY, Marie-Josèphe. *Manager donator versus manager æconomicus - Une étude des relations hiérarchiques au sein d'entreprises, une proposition de formation au management éthique : conversation, participation, coopération, don, reconnaissance, confiance*. Fondettes : Carraud-Baudry, 2012. A4 : 480 p. ; A5 : 740 p. (livre numérique – PDF). P. 365 (format A4) ; texte de la note de bas de page n°515 : « DE SERRES, Olivier. *Le théâtre d'agriculture et mesnage des champs*. Introduction par Pierre Lieutaghi. Arles : Actes Sud, 2001, conforme à l'édition de 1804-1805, p. 102. »).

- CATON. VARRON. COLUMELLE. PALLADIUS. *LES AGRONOMES LATINS, Caton, Varron, Columelle, Palladius, avec la traduction en français, publiés sous la direction de M. Nisard, Maître de Conférence à l'École Normale*. Paris : J. J. Dubochet et Compagnie, éditeurs, 1844. 311 p. — [PDF]

N. B. : numérisation : Internet Archive (?); conservation : University of Toronto Library ; téléchargé depuis : archive.org.

— AGRICULTURE - ÉCONOMIE RURALE - FERMAGE - MÉTAYAGE - ESCLAVAGE - MANAGEMENT — (+
+++++) —
— ESSAI - TEXTE TECHNIQUE - APPRENTISSAGES - MÉTHODE —

Extrait de Columelle, « De l'Agriculture » [« *De Re Rustica* »], livre I - chap. VI (où se trouve évoquée la conception d'un ergastule *idéal*). Traduction en Français publiée sous la direction de M. Nisard (liv. I - chap. VI, p. 183-187 ; extrait cité, p. 183-184 ; c'est nous qui mettons en gras une partie du texte...) :

« VI. La distribution d'une métairie doit répondre à l'ensemble de la ferme. Elle se composera de trois parties : l'habitation du maître, les bâtiments rustiques, et les greniers. L'habitation du maître sera divisée en appartements d'été et en appartements d'hiver. Les chambres à coucher des appartements d'hiver auront l'exposition du soleil levant d'hiver, et les salles à manger, celle du soleil couchant équinoxial. Les chambres à coucher des appartements d'été seront exposées au midi équinoxial, et les salles à manger, au soleil levant d'hiver. Les bains seront tournés vers le soleil couchant d'été, afin d'être bien éclairés depuis midi jusqu'au soir. Les promenoirs seront sous le midi équinoxial, afin qu'ils aient beaucoup

de soleil en hiver et peu en été. Les bâtiments dits rustiques se composeront d'abord d'un office vaste et bien exhausé, afin que la charpente soit à l'abri du feu, et que les gens de la maison puissent s'y tenir commodément dans toutes les saisons de l'année. **Les chambres des esclaves libres auront l'exposition du midi équinoxial. Quant aux esclaves enchaînés, on leur fera sous terre une prison aussi saine que possible, et éclairée par des fenêtres nombreuses, étroites, et assez exhausées pour qu'ils ne puissent y atteindre avec la main. [...].** »

Extrait de Columelle, « De Re Rustica », liber I - cap. VI (où se trouve évoquée la conception d'un ergastule *idéal* — liv. I - chap. VI, p. 183-187 ; extrait cité, p. 183-184 ; c'est nous qui mettons en gras une partie du texte...) :

« VI. Modus autem membrorumque numerus aptetur universo concepto, et dividatur in très partes, urbanam, rusticam et fructuariam. Urbana rursus in hiberna et æstiva sic digeratur, ut spectent hiemalis temporis cubicula brumalem orientem : cœnationes, æquinoctialem occidentem. Rursus æstiva cubicula spectent meridiem æquinoctialem, sed cœnationes ejusdem temporis prospectent hibernum orientem. Balnearia occidenti æstivo advertantur, ut sint post meridiem et usque in vesperum illustrata. Ambulationes meridiano æquinoctiali subjectæ sint, ut hieme plurimum solis et æstate minimum recipiant. At in rustica parte magna et alta culina ponetur, ut et contignatio careat incendii periculo, et in ea commode familiares omni tempore anni morari queant. **Optime solutis servis cellæ meridiem æquinoctialem spectantes fient : vinctis quam saluberrimum subterraneum ergastulum, plurimis idque angustis illustratum fenestris, atque a terra sie editis, ne manu contingi possint. [...].** »

-
- **COLUMELLE. *De l'Économie rurale*.** Traduction nouvelle par M. Louis du Bois, auteur de plusieurs ouvrages d'agriculture, de littérature et d'histoire. TOME PREMIER. Paris : C. L. F. Panckoucke, éditeur, 1845. 440 p. — [PDF et DJVU]

N. B. : numérisation : Gallica-BNF ; conservation : BNF ; téléchargé depuis : fr.wikisource.org (au format DJVU ; nettoyage des pages, ocr et conversion au format PDF et DJVU au moyen de Abbyy Fine Reader).

— **AGRICULTURE - ÉCONOMIE RURALE - FERMAGE - MÉTAYAGE - ESCLAVAGE - MANAGEMENT** — (+
++++) —
— **ESSAI - TEXTE TECHNIQUE - APPRENTISSAGES - MÉTHODE** —

- **COLUMELLE. *De l'Économie rurale*.** Traduction nouvelle par M. Louis du Bois, auteur de plusieurs ouvrages d'agriculture, de littérature et d'histoire. TOME DEUXIÈME. Paris : C. L. F. Panckoucke, éditeur, 1845. 472 p. — [PDF et DJVU]

N. B. : numérisation : Gallica-BNF ; conservation : BNF ; téléchargé depuis : fr.wikisource.org (au format DJVU ; nettoyage des pages, ocr et conversion au format PDF et DJVU au moyen de Abbyy Fine Reader).

— **AGRICULTURE - ÉCONOMIE RURALE - FERMAGE - MÉTAYAGE - ESCLAVAGE - MANAGEMENT** — (+
++++) —
— **ESSAI - TEXTE TECHNIQUE - APPRENTISSAGES - MÉTHODE** —

- **COLUMELLE. *De l'Économie rurale*.** Traduction nouvelle par M. Louis du Bois, auteur de plusieurs ouvrages d'agriculture, de littérature et d'histoire. TOME TROISIÈME ET DERNIER. Paris : C. L. F. Panckoucke, éditeur, 1846. 447 p. — [PDF et DJVU]

N. B. : numérisation : Gallica-BNF ; conservation : BNF ; téléchargé depuis : fr.wikisource.org (au format DJVU ; nettoyage des pages, ocr et conversion au format PDF et DJVU au moyen de Abbyy Fine Reader).

— **AGRICULTURE - ÉCONOMIE RURALE - FERMAGE - MÉTAYAGE - ESCLAVAGE - MANAGEMENT** — (+

Extrait de Columelle, « De l'Agriculture » [« De Re Rustica »], livre I - chap. VIII (où se trouve exposée une méthode de management réinventée, renouvelée, révolutionnée voire, peut-être, lors du vingtième siècle finissant par quelques, *sagaces*, praticiens états-uniens du coaching en entreprise ; méthode de management alors trop souvent pratiquée comme un simple *gimmick*, témoignant d'un désintérêt manifeste pour la méthode, pour le ou les thèmes abordés de la part du manager la pratiquant, officiant avec une légèreté, une maladresse confondante, et dénotant une incompréhension flagrante de la méthode en question par ce manager, et produisant des effets contraires aux buts recherchés... Quant à nous qui rédigeons ces lignes, nous qui avons eu à la subir une dizaine de fois, aux seins de différentes entreprises, *autrefois*, au cours de notre carrière professionnelle, nous ne l'avons vue pratiquée qu'une seule et unique fois de façon utile, élégante et intelligente [par un cadre de la SNCF qui n'avait pas, pourtant, à proprement parler de fonctions managériales mais techniques]). Traduction en Français de **Louis du Bois (extrait cité, tome I, p. 85, 95 ; c'est nous qui mettons en gras une partie du texte...)** :

« VIII. Après le fermier, le soin le plus important concerne les esclaves, afin de savoir à qui d'entre eux il convient de remettre chaque emploi et de confier tel ou tel travail. Je commence donc par avertir que nous ne devons pas tirer le fermier de cette espèce d'esclaves dont les belles formes ont su plaire, ou qui ont exercé à la ville des arts enfantés par la mollesse. Cette espèce de valets, paresseuse et dormeuse, accoutumée à la fainéantise, à la promenade, au cirque, aux théâtres, au jeu, au cabaret, aux mauvais lieux, ne songe qu'à ces futilités, dont le goût porté à la campagne n'est pas moins funeste à l'esclave lui-même que préjudiciable à tous les intérêts du maître. Le choix doit porter sur un homme endurci dès l'enfance aux travaux de l'agriculture, et connu pour son expérience. Si pourtant on ne peut trouver un tel homme, on en prendra un de ceux qui ont rempli un service pénible. Il aura dépassé l'âge de la première jeunesse et ne touchera point encore à la vieillesse : celle-là affaiblirait l'autorité du commandement, puisque les gens âgés dédaignent d'obéir à un jeune homme ; celle-ci l'exposerait à succomber sous le poids des fatigues de son travail. En conséquence, il doit être parvenu à un âge moyen, être robuste, instruit des travaux des champs, et surtout doué d'un grand zèle pour apprendre au plus tôt son service. Nos affaires seraient en souffrance si l'un avait le commandement et que son subordonné lui donnât des leçons : en effet, peut-on exiger un bon travail quand on est obligé de demander à un subordonné ce qu'il faut faire et comment on doit opérer ? Un homme illettré peut, à la rigueur, conduire assez bien son affaire, pourvu qu'il soit doué d'une excellente mémoire. Cornelius Celse dit qu'un tel métayer apporte à son maître plus souvent de l'argent que le registre, parce que son ignorance ne lui permet pas d'établir lui-même des comptes fictifs, et qu'il n'oserait en charger un autre, dans la crainte qu'on ne découvre son infidélité. Au surplus, quel que soit le métayer choisi, il faut lui associer une femme de la maison, qui le retienne, et le seconde même en certaines choses. On lui prescrira, ainsi qu'à son maître-valet, de ne pas prendre ses repas avec les domestiques, et moins encore avec les étrangers. Quelquefois cependant il pourra, les jours de fête, et comme témoignage honorable, admettre à sa table celui qu'il aura reconnu toujours zélé et constant dans ses travaux. Il ne fera pas de sacrifices, à moins que ce ne soit d'après l'ordre du maître ; il ne recevra dans sa maison ni aruspices, ni sorcières, sorte de gens qui, entretenant de vaines superstitions, poussent les ignorants à la dépense et à l'immoralité ; il s'abstiendra d'aller à la ville et aux marchés, à moins que ce ne soit pour acheter ou pour vendre des objets de sa compétence. En effet, comme dit Caton, un métayer ne doit pas être un coureur et ne doit pas franchir les limites de sa terre, si ce n'est pour apprendre quelque procédé de culture, et cela même, à si peu de distance, qu'il puisse bientôt être de retour. Il ne souffrira pas que l'on pratique de nouveaux sentiers, ni qu'on déplace les bornes ; il ne donnera chez lui l'hospitalité à d'autre personne qu'à un ami intime de son maître. En lui faisant ces défenses, il faut aussi l'exhorter à prendre soin des outils et de tous les instruments de fer, qu'il gardera bien réparés et placés en nombre double des esclaves qui les emploient,

pour n'être pas obligé d'en emprunter dans le voisinage, parce qu'on perd plus par le chômage des esclaves que par la dépense de ces objets. Il tiendra ses gens bien entretenus et vêtus plutôt pour la commodité que pour l'élégance, de manière à les préserver des effets du vent, du froid et de la pluie : des casaques de peau pourvues de manches, de vieux habits de maître qu'on a rapiécés, ou des saies à capuchon rempliront bien ce but. À cette condition, il n'y a jour si mauvais ou l'on ne puisse travailler en plein air à quelque ouvrage. Non-seulement le métayer sera propre aux travaux agricoles, mais, autant que le comporte son état d'esclave, il sera vertueux, afin qu'il ne commande ni avec mollesse ni avec dureté. Il doit avoir des égards pour les bons, et même quelque indulgence pour ceux qui le sont moins, de manière qu'on craigne sa sévérité plutôt qu'on ne déteste sa rigueur. C'est ce à quoi il pourra parvenir, s'il aime mieux contenir dans le devoir ses subordonnés que les punir pour les fautes que sa négligence leur aurait laissé commettre. Il n'y a pas de meilleur moyen de gouverner, même un méchant homme, que de lui imposer une tâche, de n'exiger de lui que ce qui est juste, et de le surveiller avec assiduité. Ainsi, pour chaque partie, les chefs de travail s'acquitteront exactement de leur devoir, et les autres, après leurs fatigues, pourront se livrer non pas aux délices, mais au repos et au sommeil. Puissent revivre pour les métayers ces anciennes habitudes qui étaient excellentes, mais qui sont tombées en désuétude, de n'employer le ministère d'aucun de ses compagnons d'esclavage, si ce n'est pour le service du maître ; de prendre ses repas en présence des gens, de ne pas manger d'autres mets que les leurs ! Ainsi le métayer aura soin que le pain soit bien conditionné, et que les autres aliments soient de nature bien saine. Il ne laissera sortir personne de la ferme, à moins qu'il ne l'envoie lui-même, ce qu'il ne devra faire que pour un cas d'urgence. Il ne fera pour son compte aucun commerce, et n'emploiera pas l'argent de son maître en achat d'animaux ni d'autres marchandises : un tel commerce détourne le métayer de ses obligations, et ne lui permet pas de bien conduire les affaires du maître, qui, lorsqu'il demande à compter, ne voit que des acquisitions au lieu d'argent. Ce qu'il faut surtout obtenir de cet agent, c'est que, loin de penser savoir ce qu'il ignore, il cherche toujours à s'instruire de ce qu'il ne connaît pas : car les choses mal faites causent plus de perte qu'on ne trouve d'avantage à les bien exécuter. Il est un seul principe fondamental en agriculture, c'est de faire tout de suite ce qu'une bonne culture exige : car, lorsqu'il faut revenir à remédier soit à l'imprudence, soit à la négligence, les affaires ont grandement souffert, et ne peuvent désormais prospérer au point de réparer les pertes éprouvées et de reproduire les bénéfices évanouis.

« Pour les autres esclaves, il faut observer ces préceptes, auxquels je ne me repens pas d'être fidèle. Pourvu qu'ils se fussent bien comportés, j'entrais en conversation plus fréquente et plus familière avec mes gens de la campagne qu'avec ceux de la ville, et, voyant que mon affabilité procurait quelque adoucissement à leurs continuels travaux, je plaisantais joyeusement avec eux et leur permettais d'en faire autant avec moi. **Il m'arrive même souvent de délibérer avec ces gens, comme avec des personnes capables, sur quelques opérations nouvelles ; ainsi j'apprends à connaître l'esprit de chacun d'eux, la qualité et l'étendue de ses moyens. Je les vois alors se livrer plus volontiers au travail sur lequel je les ai consultés et qu'ils croient entrepris par l'effet de leurs conseils.** Mais ce qui ne doit point échapper à tout propriétaire attentif, c'est d'inspecter l'état des prisons, d'examiner si les esclaves sont attachés comme il convient, si les loges sont solides et suffisamment sûres, et si, à l'insu du maître, le métayer a mis quelqu'un aux fers ou s'il l'en a détaché. En effet, il doit surtout observer de ne pas mettre en liberté, sans la permission du père de famille, celui qu'il a condamné, ni déchaîner celui qu'il aurait condamné lui-même sans en avoir prévenu le maître. La surveillance du père de famille, à l'égard des esclaves enchaînés, doit être attentive au point qu'ils n'aient pas à souffrir dans la distribution des vêtements ni des choses qu'on doit leur donner, d'autant plus que, soumis à plusieurs supérieurs, aux métayers, aux chefs des travaux, aux geôliers, ils sont exposés à plus d'injustices, de vexations, et peuvent devenir plus redoutables quand ils ont été les victimes de la cruauté et de l'avarice. C'est pourquoi un bon maître s'informerait auprès de ces esclaves, et auprès de ceux qui ne sont pas enchaînés, lesquels méritent plus de confiance, si chacun a reçu ce qui lui revient équitablement. Lui-même goûtera le pain et la boisson, pour juger leur qualité ; il vérifiera l'état des habits, des manches et des chaussures. Souvent aussi il leur permettra de se plaindre des vexations et des fraudes qu'ils endurent. Quant à moi, autant je m'empresse de venger les opprimés qui se

plaignent justement, autant je punis avec rigueur ceux qui excitent des émeutes et qui calomnient leurs chefs ; comme aussi je récompense l'activité et la capacité. Je dispense parfois de travail et j'appelle même à la liberté les femmes fécondes, qui méritent ces avantages par le nombre des enfants qu'elles ont élevés : ainsi je fais remise de travaux à celles qui en ont trois ; je rends libres celles qui en ont davantage. Cette justice et ce soin du père de famille contribue puissamment à l'accroissement de son patrimoine.

« Le maître n'oubliera pas, à son retour de la ville, d'adorer ses dieux pénates ; ensuite, et sans tarder, s'il en a le temps, sinon, le lendemain de son arrivée, d'aller visiter son domaine dans toute son étendue, puis d'en revoir et d'en apprécier chaque portion, afin de s'assurer si, pendant son absence, il n'y a pas eu relâchement dans les devoirs et dans la surveillance ; s'il ne lui manque ni vigne, ni arbre, ni autres productions. Il fera le recensement de ses troupeaux et de ses gens, des outils et du mobilier dont sa terre est pourvue. S'il continue d'en agir ainsi pendant plusieurs années, il parviendra à établir une habitude d'ordre dont il goûtera les fruits lorsqu'arrivera la vieillesse, et il ne sera jamais assez affaibli par l'âge pour ne pas imposer à ses esclaves. »

Extrait de Columelle, « De l'Agriculture » [« De Re Rustica »], lib. I - cap. VIII. (extrait cité, tome I, p. 84-94 ; c'est nous qui mettons en gras une partie du texte...) :

« VIII. Proxima est cura de servis, cui quemque officio præponere conveniat, quosque et qualibus operibus destinare. Igitur præmoneo ne villicum ex eo genere servorum, qui corpore placuerunt, instituamus ; ne ex eo quidem ordine, qui urbanas ac delicatas artes exercuerit. Socors et somniculosum genus id mancipiorum, otiis, campo, circo, theatris, aleæ, popinæ, lupanaribus consuetum, nunquam non easdem ineptias somniat, quas quum in agriculturam transtulit, non tantum in ipso servo, quantum in universa re detrimenti dominus capit. Eligendus est rusticis operibus ab infante duratus, et inspectus experimentis. Si tamen is non erit, de iis præficiatur, qui servitutem laboriosam toleraverunt. Jamque is transcenderit ætatem prima juventæ, nec dum senectutis attigerit : illa ne et auctoritatem detrahat ad imperium, quum majores dedignentur parere adolescentulo ; hac ne laboriosissimo succumbat operi. Mediæ igitur sit ætatis, et firmi roboris, peritus rerum rusticarum, aut certe maximæ curæ, quo celerius addiscat. Nam non est nostri negotii alterum imperare, et alterum docere : neque enim recte opus exigere valet, qui, quid aut qualiter faciendum sit, ab subjecto discit. Potest etiam illitteratus, dummodo tenacissimæ sit memoriæ, rem satis commode administrare. Ejusmodi villicum Cornelius Celsus ait, sæpius nummos domino, quam librum afferre, quia nescius litterarum vel ipse minus possit rationes confingere, vel per alium propter conscientiam [fraudis] timeat. Sed qualicumque villico contubernalis mulier assignanda est, quæ contineat eum, et in quibusdam rebus tamen adjuvet. Idemque actori præcipiendum est, ne convictum cum domestico, multoque minus cum extero habeat. Nonnunquam tamen eum, quem assidue sedulum, et fortem in operibus administrandis cognoverit, honoris causa mensæ suæ die festo dignetur adhibere. Sacrificia, nisi ex præcepto domini, ne fecerit ; haruspices, sagasque, quæ utraque genera vana superstitione rudes animos ad impensas, ac deinceps ad flagitia compellunt, ne admiserit ; neque urbem, neque ullas nundinas noverit, nisi emendæ vendendæve pertinentis ad se rei causa. Villicus enim, quod ait Cato, ambulator esse non debet, nec egredi terminos, nisi ut addiscat aliquam culturam : et hoc si ita in vicino est, ut cito remeare possit. Semitas, novosque limites in agro fieri ne patiatur ; neve hospitem, nisi amicum, familiaremque domini necessarium receperit.

« Ut ab his arcendus, ita exhortandus est ad instrumentorum ferramentorumque curam : ut duplicia, quam numerus servorum exigit, refecta et reposita custodiat, ne quid a vicino petendum sit : quia plus in operis servorum, quam in pretio rerum ejusmodi consumitur. Cultam vestitamque familiam magis utiliter quam delicate habeat, munitamque diligenter a vento, frigore, pluviaque : quæ cuncta prohibentur pellibus manicatis, centonibus confectis, vel sagis cucullis. Id si fiat, nullus dies tam intolerabilis est, quo non sub divo moliri aliquid possit. Nec tantum operis agrestis sit artifex, sed et animi, quantum servile patitur ingenium, virtutibus instructus, ut neque remisse, neque crudeliter imperet. Semperque aliquos ex melioribus foveat, parcat tamen etiam minus bonis : ita ut potius timeant ejus severitatem,

quam crudelitatem detestentur. Id contingere poterit, si maluerit custodire subjectos, ne peccent, quam negligentia sua committere, ut puniat delinquentes. Nulla est autem major vel nequissimi hominis custodia, quam operis exactio, ut justa reddantur, ut villicus semper se repræsentet. Sic enim et magistri singulorum officiorum sedulo munia sua exsequuntur, et ceteri post defatigationem operis quieti ac somno potius, quam deliciis, operam dabunt. Jam illa vetera, sed optimi moris, quæ nunc exoleverunt, utinam possint obtineri : ne conservo ministro quoquam, nisi in re domini, utatur ; ne cibum, nisi in conspectu familiæ, capiat ; neve alium, quam qui ceteris præbetur ; sic enim curabit, ut et panis diligenter confiat, et reliqua salubriter apparentur. Ne extra fines, nisi a se missum, progredi sinat : sed nec ipse mittat, nisi magna necessitate cogente. Neve negotietur sibi, pecuniamque domini, aut animalibus, aut rebus aliis promericalibus occupet : hæc enim negotiatio curam villici avocat, nec unquam patitur eum cum rationibus domini paria facere ; sed ubi numeratio exigetur, rem pro nummis ostendit. In universum tamen hoc maxime obtinendum ab eo est, ne quid se putet scire, quod nesciat, quæratque semper addiscere, quod ignorat : nam quum multum prodest perite quid facere, tum plus obest perperam fecisse. Unum enim ac solum dominatur in rusticatione, quidquid exigat ratio culturæ, semel facere : quippe quum emendatur vel imprudentia, vel negligentia, jam res ipsa decoxit, nec in tantum postmodum exuberat, ut et se amissam restituat, et quæstum temporum præteritorum resarciat.

« In ceteris servis hac fere præcepta servanda sunt, quæ me custodisse non pœnitet, ut rusticos, qui modo non incommode se gessissent, sæpius quam urbanos, familiariusque alloquerer ; et quum comitate domini levare perpetuum laborem eorum intelliget em, nonnunquam etiam jocarer, et plus ipsis joculari permitterem. **Jam illud sæpe facio, ut quasi cum peritioribus de aliquibus operibus novis deliberem, et per hoc cognoscam cujusque ingenium, quale, quamque sit prudens. Tum etiam libentius eos id opus aggredi video, de quo secum deliberatum, et consilio ipsorum susceptum putant.** Nam illa solemnia sunt omnibus circumspicis, ut ergastuli mancipia recognoscant, ut explorent, an diligenter vincita sint, an ipsæ sedes custodia satis tutæ munitaque sint ; num villicus aut alligaverit quempiam, domino nesciente, aut revinxerit ; nam utrumque maxime servare debet, ut et quem paterfamilias tali pœna mulctaverit, villicus, nisi ejusdem permissu, compedibus non eximat : et quem ipse sua sponte vinxerit, ante, quam sciat dominus, non resolvat : tantoque curiosior inquisitio patrisfamilias debet esse pro tali genere servorum, ne aut in vestiariis, aut in ceteris præbitis injuriose tractentur, quanto et pluribus subjecti, ut villicis, ut operum magistris, ut ergastulariis, magis obnoxii perpetiendis injuriis, et rursus sævitia atque avaritia læsi magis timendi sunt. Itaque diligens dominus, quum et ab ipsis, tum et ab solutis, quibus major est fides, quærat, an ex sua constitutione justa percipiant. Atque ipse panis potionisque bonitatem gustu suo exploret, vestem, manicas, pedumque tegmina recognoscat. Sæpe etiam querendi potestatem faciat de iis, qui aut crudeliter, eos, aut fraudulenter infestent. Nos quidem aliquanto juste dolentes, tam vindicamus, quam animadvertimus in eos qui seditionibus familiam concitant, qui calumniantur magistros suos ; ac rursus præmio prosequimur eos, qui strenue ac industrie se gerunt. Feminis quoque fecundioribus, quarum in sobole certus numerus honorari debet, otium nonnunquam, et libertatem dedimus, quum complures natos educassent : nam cui très erant lili, vacatio ; cui plures, libertas quoque, contingebat. Hæc enim justitia et cura patrisfamilias multum confert augendo patrimonio.

« Sed et illa meminerit, quum e civitate remeaverit, deos penates adorate ; deinde, si tempestivum erit, confestim ; si minus, postero die fines oculis perlustrare, et omnes partes agri revisere atque æstimare, num quid absentia sua de disciplina et custodia remiserit ; num aliqua vitis, num arbor, num fruges absint : tum etiam pecus et familiam recenseat, fundique instrumentum et suppellectilem : quæ cuncta si per plures annos facere instituerit, bene moratam disciplinam, quum senectus advenerit, obtinebit ; nec erit ulla ejus ætas annis ita confecta, ut spernatur a servis. »

-
- CATO. VARRO. COLUMELLA. PALLADIUS. *LIBRI DE RE RUSTICA*, M. Catonis, M. Terentii Varronis, L. Iunii Moderati Columelle, Palladii Rustilii : quorum summam pagina sequens indicabit. Venundantur Iodoco Badio Ascensio, 1529. 311 p. — [PDF]

— *AGRICULTURE - ÉCONOMIE RURALE - FERMAGE - MÉTAYAGE - ESCLAVAGE - MANAGEMENT* — (+
++++) —
— *ESSAI - TEXTE TECHNIQUE - APPRENTISSAGES - MÉTHODE* —

Dans cette version en langue latine des textes relatifs à l'agriculture de Caton, Varron, Columelle et Palladius, le chapitre VI du livre I du « *De Re rustica* » de Columelle se trouve aux pages 81-82, et le chapitre VIII de ce même livre I se trouve aux pages 83-84.

■ **COLUMELLE. *Das Ackerwerk, Lucij Columelle vnd Palladij, zweyer hocherfarner Römer. Haltet inn allen veldbaw, von getreyd, wein, frûchten, allerley Kreütern, obsbeûmen... / Junius Moderatus Columella. Verteütschet durch Michael Herren liebhabern der freien künsten vnd artznei...*** Strasbourg, MDXXXVIII (1538). CXLVIII folios — [PDF]

— *AGRICULTURE - ÉCONOMIE RURALE - FERMAGE - MÉTAYAGE - ESCLAVAGE - MANAGEMENT - HISTOIRE* — (+++++) —
— *ESSAI - TEXTE TECHNIQUE - APPRENTISSAGES - MÉTHODE* —

Dans cette version en langue allemande des textes relatifs à l'agriculture de Columelle et de Palladius, le chapitre VI du livre I du « *De Re rustica* » de Columelle se trouve du verso du folio VI au verso du folio VII, et le chapitre VIII de ce même livre I se trouve du verso du folio VIII au verso du folio IX.

■ **L. JUNIUS MODERATUS COLUMELLA. *Of Husbandry in twelve Books and his Book concerning Trees. Translated into English, with several Illustrations from Pliny, Cato, Varro, Palladius, and other antient and modern AUTHORS.*** London : printed for A. Millar, MDCCXLV (1745). XIV et 600 p. — [PDF]

— *AGRICULTURE - ÉCONOMIE RURALE - FERMAGE - MÉTAYAGE - ESCLAVAGE - MANAGEMENT - HISTOIRE* — (+++++) —
— *ESSAI - TEXTE TECHNIQUE - APPRENTISSAGES - MÉTHODE* —

Dans les **extraits** que nous citons ci-après de cette traduction en langue anglaise du « *De Re rustica* » de Columelle, nous substituons aux « s longs » [l] du texte cité des « s » standards.

• **Book I, Chap. VI, p. 32** ; appels de notes et notes de bas de page non reproduits :

« But, in the rustic part, there shall be placed a large and lofty kitchen, that the timber-work may not be expofed to the danger of fire, and that all the servants belonging to the family may stay in it conveniently at all times of the year. Cells for such servants as are not in bonds, will be best contrived, when they are made to look to the south, so as to receive the fun at the time of the equinox ; and, for such as are in chains, a mod : wholsome subterraneous prison-workhouse, receiving its light from very many narrow windows, and so high from the ground, that one may not be able to touch them with his hand. »

• **Book I, Chap. VIII, p. 43** ; appels de notes et notes de bas de page non reproduits ; c'est nous qui mettons en gras une partie du texte :

« As to the other servants, those following precepts must, for the most part, be observed ; and I don't repent, that I myself have kept them carefully ; viz. that I would ostener, and with greater familiarity, speak to rural than to town servants, provided they had behaved themselves tolerably well ; and when I understood, that their conftant labour was alleviated by the master's gentle behaviour and affability, I would sometimes also jest and be merry with them, and allow them greater liberty to have their jests. **This also I often do : I deliberate and advise with them concerning any new works, as with persons that have more skill, that thereby I may know what sort of genius, and what stock of prudence, every one of them has. Then, I also observe, that they set about that work more willingly, which they have been consulted about, and which, they think, has been undertaken by their advice.** »

[Retour vers le début de la liste des auteurs](#)
[Retour vers le début de la liste des titres](#)

*N. B. : cette page de présentation des ouvrages de la collection
« De Omni Re Scibili Et Quibusdam Aliis »
est disponible au format PDF (fichier obtenu par impression en PDF de cette page HTML).*



[HYPERLIEN VERS LA PAGE D'ACCUEIL](#)
[HYPERLIEN VERS LE PLAN DU SITE](#)

Copyright © Carraud-Baudry, 2001-2023
